

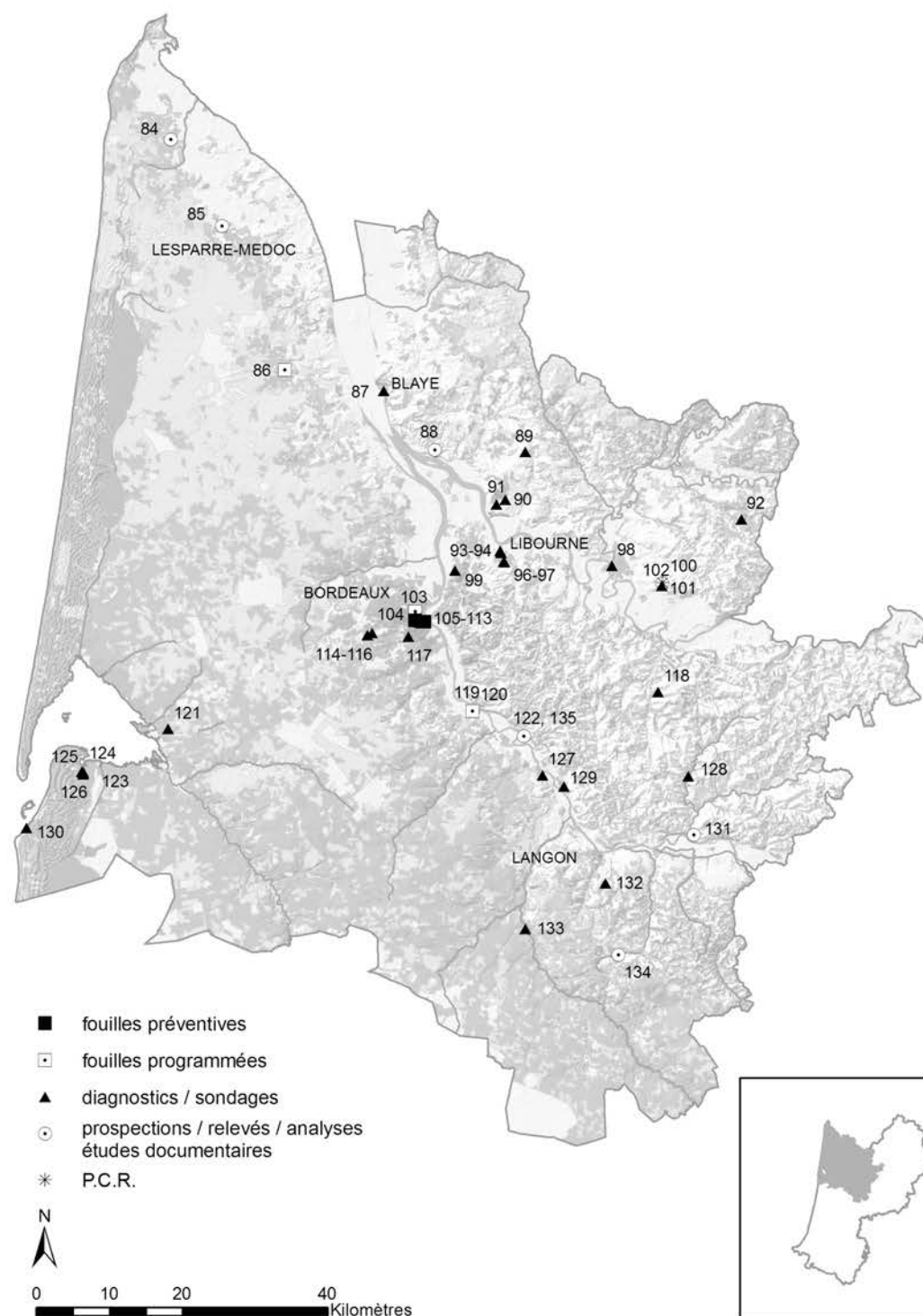


AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 1





N°Nat.						N°	P.
025858	AUDENGE	Rue Daniel Digneau, Maignan, " Le Pré du Mic "	Florence CAVALIN	INRAP	OPD	121	94
025689	AYGUEMORTE-LES-GRAVES	Prospection	Thierry MAUDUIT	BEN	PRT	119	94
025787	BASSENS	Rue de Verdun	Jean-Michel MARTIN	INRAP	OPD	99	96
025772	BAZAS	Hôtel de Bourges	Laurence MURAT	EP	RA	134	96
025784	BLAYE	Sainte-Luce	Nathalie MOREAU	INRAP	OPD	87	97
025915	BORDEAUX	87 Rue Abbé de l'Épée	Philippe CALMETTES	INRAP	OPD	104	98
025962	BORDEAUX	12 et 13 rue de Cheverus	Christian SCUILLER	INRAP	OPD	105	99
025827	BORDEAUX	12 rue Jean Fleuret	Christophe SIREIX	INRAP	FP	108	99
025675	BORDEAUX	Palais Gallien – Amphithéâtre	David HOURCADE	DOC	FPr	103	101
025817	BORDEAUX	17 rue du Hâ	MyriamTESSARIOL	DOC	PAN	107	103
025773	BORDEAUX	103 cours Victor-Hugo	Natacha SAUVAITRE	EP	FP	111	104
025930	BORDEAUX	21 rue Paul-Louis Lande	Vanessa ELIZAGOYEN	INRAP	OPD	112	105
025825	BORDEAUX	Espace Saint-Michel	Natacha SAUVAITRE	EP	FP	113	106
026312	BOURG	Eglise de La Libarde	Angelina JACQUIN	BEN	PRD	88	109
025940	CADILLAC	Route de Sauveterre	Marie-Christine GINESTE	INRAP	OPD	129	110
025914	GAILLAN-EN-MEDOC	Château du Mur	Thierry MAUDUIT	BEN	PRM	85	110
025756	GIRONDE-SUR-DROPT	Eglise Notre-Dame	Christian GENSBEITEL	SUP	RA	131	111
025836	ISLE-SAINT-GEORGES	Dorgès, Le Pré Napias	Anne COLIN	SUP	FPr	120	112
025689	ISLE-SAINT-GEORGES	Dorgès, Gravettes, Ferrand et autres	Thierry MAUDUIT	BEN	PRT	119	113
025110	LANGOIRAN	Le Castéra	Sylvie FARAVEL	SUP	PRS	135	114
025777	LIBOURNE	40 rue de Lamothe	Christian SCUILLER	INRAP	OPD	98	115
025706	LUGASSON	Fauroux	Jean-Claude HUGUET	BEN	SD	118	115
025843	MAZERES	Couteliva	Nadine BEAGUE	INRAP	OPD	132	116
025786	MERIGNAC	16 avenue de l'Europe	Philippe CALMETTES	INRAP	OPD	114	116
025798	MERIGNAC	2 allée de Kaolack 1	Catherine BALLARIN	INRAP	OPD	115	116
025799	MERIGNAC	2 allée de Kaolack 2	Catherine BALLARIN	INRAP	OPD	116	116
025844	PETIT-PALAI-ET-CORNEMPS	Cazat, Bois-Redon Sud	Alexandra HANRY	INRAP	OPD	92	117
025816	PODENSAC	52 rue d'Angleterre	Jean-Marc DEPUYDT	BEN	SD	127	118
025794	SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC	Zac de Milon - Phase 1	Gérard SANDOZ	INRAP	OPD	90	118
025920	SAINT-EMILION	La Madeleine	Christian SCUILLER	INRAP	OPD	102	119
025722	SAINT-FELIX-DE-FONCAUDE	Pommiers	Sylvie FARAVEL	SUP	SD	128	120
025815	SAINT-LAURENT-MEDOC	Tumulus des Sables	Antoine CHANCEREL	MCC	FPr	86	120
025826	SAINT-LOUBES	Rues Saint Aignan et Max Linder	Nathalie MOREAU	INRAP	OPD	96	121
025919	SAINT-LOUBES	Rues Saint-Aignan et Max Linder	Nathalie MOREAU	INRAP	OPD	97	121
025781	TALENCE	140 rue Roustaing	Christian SCUILLER	INRAP	OPD	117	121
025857	LA TESTE-DE-BUCH	3 rue du Chemin des Dames	Philippe JACQUES	BEN	OPD	123	122
025956	LA TESTE-DE-BUCH	3 rue Victor-Hugo	Philippe JACQUES	BEN	OPD	124	122
025918	LA TESTE-DE-BUCH	16 rue du 14 juillet	Philippe JACQUES	BEN	OPD	125	123
025856	LA TESTE-DE-BUCH	27 rue du 14 juillet	Philippe JACQUES	BEN	OPD	126	123
025775	LA TESTE-DE-BUCH	Plage du Petit Nice	Philippe JACQUES	BEN	SU	130	124
025676	VILLANDRAUT	Le Château	Marine IBANEZ	BEN	SD	133	125



AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 1

*Second Âge du Fer,
Haut Empire,*

AUDENGE Rue Daniel Digneau, Maignan, « Le Pré du Mic »

L'emprise concernée est située sur la rive gauche d'un ruisseau « Le Pontails » dans une zone entièrement boisée comprenant un secteur protégé (espace boisé classé, loi sur l'eau).

Le secteur a déjà fait l'objet de deux diagnostics en 2007 et 2008 suivis d'une opération de fouille en 2009. Le diagnostic de 2008, le plus proche de notre zone, avait révélé l'existence d'un site d'artisanat lié au traitement des résineux, assez étendu en surface et installé dans un substrat majoritairement constitué d'alias.

Les contraintes liées au statut de secteur protégé ont limité la surface effective à sonder. Néanmoins, 12 sondages sur 22 sont positifs et ont permis de

dégager essentiellement des structures en creux parmi lesquelles les fossés linéaires sont prédominants. Nous notons également la présence de deux silos.

Au sein de la céramique qui donne une fourchette chronologique comprise entre le 1^{er} siècle av. J.-C. et 50 de notre ère, des fragments de jarres à poix attestent de la poursuite du site détecté en 2008, bien que les vestiges soient de plus en plus rares vers l'ouest et que l'alias se raréfie.

Une structure assez large longeant le Pontails à moins de quarante mètres pourrait être interprétée comme un paléochenal et mise en relation avec celle découverte en 2008.

Cavalin Florence

*Époque moderne et
contemporaine*

AYGUEMORTE-LES-GRAVES Prospection

La possibilité d'accéder, grâce à l'autorisation des propriétaires, à des parcelles de la commune d'Ayguemorte-les-Graves situées en bordure du paléochenal de la Garonne a permis d'effectuer un repérage des lieux pour en observer la configuration et les aménagements historiques qui pouvaient y être présents. Une prospection au détecteur de métaux a été entreprise sur certaines zones présentant un intérêt particulier.

Ce secteur mérite une certaine attention en raison de la configuration des lieux. Outre leur emplacement sur le versant gauche de l'ancien bras de Garonne, ces parcelles sont orientées vers la zone de confluence de la Garonne avec un réseau hydrographique constitué d'un ensemble d'esteys dont le plus actif est le Saucats, les autres (Estey Mort, Estey d'Eyrans) étant réduit à l'état de ruelles ou de ruisseaux. De plus, à environ 300 mètres et à 700 mètres à l'est, sur une

configuration similaire, aux lieux-dits « Bernicon » et « Les Chambres », ont été signalés, à plusieurs reprises, des vestiges (céramiques, monnaies, *tegulae*, amphores, scories de fer en grand nombre) datés du Bas Empire et même du Néolithique pour un tesson de céramique caractéristique. Signalons également que le pendant géographique se retrouve à l'ouest sur la commune de Saint-Médard-d'Eyrans à l'emplacement de la villa gallo-romaine du lieu-dit « Lamothe ». Il s'agit d'un emplacement marquant de l'occupation humaine du secteur puisque le débouché des esteyes interrompt la circulation le long de la rive de l'ancien bras du fleuve et que l'angle formé par ces terres hors d'eau les rapproche de l'ancienne île occupée par l'agglomération antique de l'Isle-Saint-Georges.

L'étude des lieux n'a fait apparaître aucun élément pouvant attester d'une occupation antique (restes de structure ou autre). En revanche, un ensemble d'aménagements et d'exploitation de milieux humides, d'époque moderne, est encore présent au lieu-dit « La Blancherie », sur les parcelles cadastrales 75 et 92 occupées aujourd'hui par des bois. Il consiste en un réseau de fossés parallèles, d'orientation sud/est-nord/ouest, recoupés par des fossés collecteurs perpendiculaires. Ces fossés ne sont plus opérationnels mais sont encore bien visibles. Un fossé plus large entoure cet ensemble au sud/est et au nord/est. Il draine toujours les eaux de ruissellement du plateau et probablement de quelques sources en amont, pour se jeter dans l'estey du Saucats. Il s'agit d'un dispositif destiné à la culture du cresson des fontaines. D'autres cressonnères sont encore mentionnées au lieu-dit « Moka », près de l'ancienne église paroissiale aujourd'hui disparue, et près du moulin de l'Aprée.

Deux imposants viviers, parfois en eau en fonction de la pluviométrie, étaient autrefois contrôlés par des écluses munies de vannes avec déversement dans l'estey. Ce type de vivier se retrouve à proximité, en relation avec ce même estey et les douves de la motte castrale de l'Isle-Saint-Georges ainsi qu'au château d'Eyrans, sur l'estey d'Eyrans, au château Lamothe à Saint-Médard-d'Eyrans. D'autres viviers sont présents sur la commune d'Ayguemorte-les-Graves, au lieu-dit « Ayguemorte », derrière le cimetière, et derrière le château Lamothe. Ces deux derniers viviers sont reliés à un réseau de ruelles et d'esteyes qui se jettent d'un côté dans le Saucats, de l'autre dans la Garonne.

À une dizaine de mètres au sud-est de cet ensemble se trouve un bassin quasi-circulaire, muni de marches, mais trop envahi par la végétation pour que l'on puisse décrire la cuve et la composition du fond. L'utilisation de ce bassin ne peut être, actuellement, que soumise à des suppositions (lavoir ?). Notons toutefois que le lieu-dit où se trouve cette parcelle porte le nom de « La Fontaine ».

La difficulté de prospecter ces parcelles résidait dans le fait qu'aucune n'est actuellement en culture mais toutes sont occupées par des prairies ou des bois. En l'absence de travaux du sol, seul l'emploi d'un détecteur de métaux pouvait apporter quelques indications en terme de mobilier. Des témoignages attestant que la vigne y était présente le siècle dernier et la mise en œuvre de terrassement pour la constitution des fossés permettent d'utiliser cet appareil sans risque de toucher des niveaux archéologiques en place. Ainsi, quelques monnaies modernes ont été trouvées autour du bassin (double tournois, liard de France) et un plomb de filet de pêche (typologie semblable aux exemplaires trouvés à l'Isle-Saint-Georges mais indatable avec certitude).

Des travaux de construction, sur la parcelle cadastrale 1081, ont permis d'examiner les tas de déblais de fondation constitués de terres sableuses et graveleuses. Aucun vestige archéologique n'a été repéré sur ces parcelles qui semblent être vierges. L'aspect pédologique de ces terres, placées sur le plateau supérieur, est similaire à celui rencontré lors de l'intervention aux Chambres en 2004, au contraire des terrains situés sur la partie basse, dans le paléochenal (alluvions, tourbe).

Outre la collecte, cette fois-ci infructueuse, d'indices d'occupation antique en complément des recherches actuellement menées sur l'Isle-Saint-Georges, une étude plus approfondie de l'ensemble de ces aménagements, dont certains sont visibles sur le cadastre de 1848, pourrait se révéler riche d'enseignements sur le passé moderne de ce secteur classé « zone naturelle d'intérêt écologique faunistique floristique de la région Aquitaine ».

Mauduit Thierry

BASSENS

Rue de Verdun

La prescription d'un diagnostic archéologique fait suite à un projet de réalisation d'un programme immobilier. Les terrains concernés sont situés à peu de distance du château Beauval dont les origines remontent au Moyen Âge, on trouve également au sud du château de l'autre côté de la rue du Tertre une butte ou motte féodale (?), dite Tertre de Baudin ou la Matusque, signalée au XIXe siècle par Léo Drouyn. De même la voie romaine reliant Bordeaux à Saintes, dénommée localement « chemin de la vie » pourrait être située dans le secteur.

La zone diagnostiquée constitue le talus méridional d'un lambeau de la terrasse mise en place au cours du Pléistocène moyen inférieur. Le secteur occidental de la zone d'étude a révélé des séquences pédo-stratigraphiques variables dans leur amplitude selon les sondages et leur position au sein du versant. Les logs implantés à mi-versant, indiquent des gouttières drainantes comblées par des colluvions.

Sur les dix neuf sondages, cinq se révèlent positifs parmi lesquels deux groupes de faits archéologiques se détachent : pour la période moderne à contemporaine,

deux à trois fossés parcellaires ont été reconnus, le mobilier est quasi absent et leur orientation est très proche du parcellaire actuel ; enfin un horizon ancien dont la séquence chronologique se situe entre le Néolithique récent et l'Âge du Bronze ancien..

Les vestiges et les structures du Néolithique récent/ Bronze ancien sont situés à l'interface de l'horizon Bt et des colluvions brunes à environ 0,90/1,00 m de profondeur. Cet horizon, dans lequel se distingue un probable niveau de fréquentation, se caractérise principalement par la présence de mobilier céramique peu abondant accompagné de charbons de bois, de très rare silex et de quatre trous de poteaux. L'extension du site au regard du maillage des sondages doit couvrir entre 7 et 8000 m² ; quant à l'identification culturelle de cette occupation, elle est difficile à préciser au regard de la faiblesse de l'effectif mobilier. Par ailleurs, les sondages conduits pour la plupart jusqu'au substrat naturel n'ont pas permis d'observer d'éventuelles occupations plus anciennes du Paléolithique.

Martin Jean Michel

BAZAS

Hôtel de Bourges

L'hôtel dit « de Bourges » est un édifice composite qui allie des éléments architecturaux d'époques médiévale et moderne. Il occupe dans la ville intra muros un emplacement privilégié : sa façade s'ouvre sur la place de la cathédrale, vaste espace bordé de couverts hérités du Moyen Âge.

Dans le cadre du projet de rénovation de l'immeuble, le propriétaire, en plein accord avec le service régional de l'archéologie, a souhaité que soient réalisées une analyse archéologique et une enquête documentaire, l'une pour identifier plus précisément les différentes phases de construction, l'autre pour déterminer les origines de propriété.

Une rapide étude des élévations a été entreprise sur la base de relevés d'architecte existants, complétée par le suivi archéologique de travaux de terrassement effectués dans la cour située à l'arrière de l'immeuble. Des recherches documentaires ont été menées en

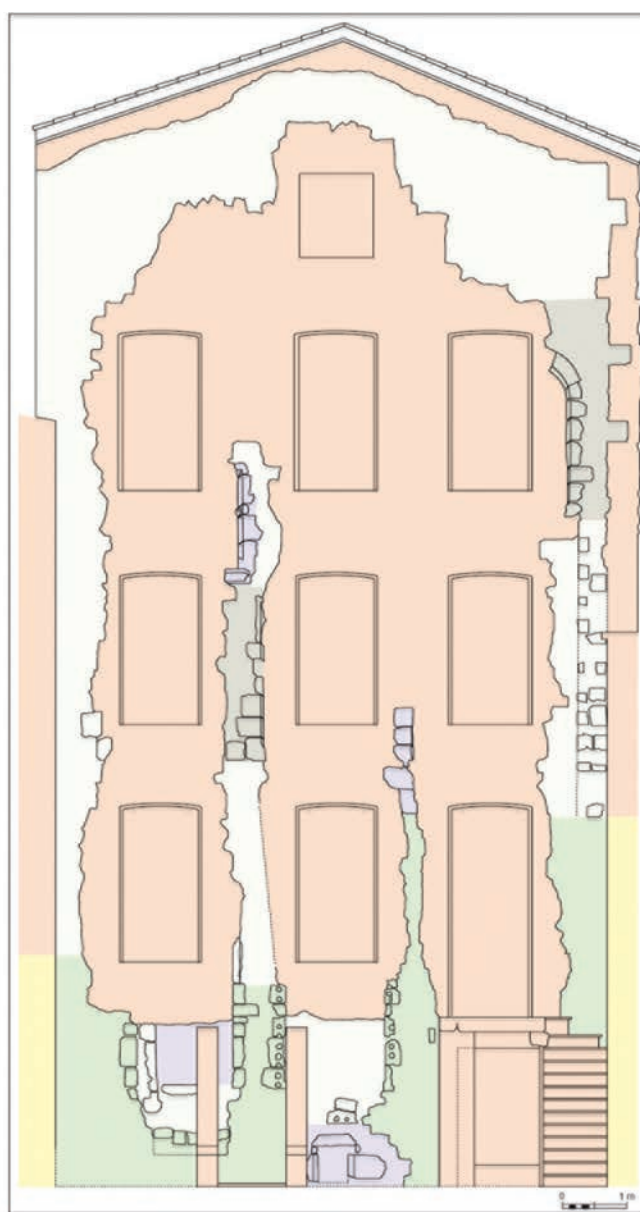
archives à partir des cadastres anciens et de minutes notariales.

La première mention de cette propriété apparaît en 1752 dans le testament de Jean-Baptiste de Bourges. La qualification d'« hôtel de Bourges » utilisée aujourd'hui trouve ici son origine.

Un phasage chronologique relatif des campagnes de construction entre le XIIe ou le XIIIe siècle et le troisième quart du XVIIIe a pu être établi.

L'hôtel de Bourges a été inscrit depuis à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, ce qui semble tout à fait justifié au vu des résultats de cette étude rapide. Les données rassemblées soulignent en effet, malgré les nombreuses questions restant inévitablement en suspens, tout l'intérêt que présente un tel édifice, témoin de l'histoire de Bazas du Moyen Âge à nos jours.

Murat Laurence



XVIII ^e siècle et postérieur	XIV-XV ^e siècle ?	XIII ^e siècle ?
Fin du XV ^e -XVI ^e siècle ?	XIII-XIV ^e siècle ?	XII-XIII ^e siècle ?

Bazas - Hôtel de Bourges.

A gauche : Façade nord avant restauration - Cliché E. Fargeaudoux (propriétaire).

A droite : Façade nord, proposition de phasage chronologique (DAO : L. Murat, Hadès).

Moyen Âge,
Epoque Moderne

BLAYE Sainte-Luce

Préalablement à l'aménagement des abords de l'église Sainte-Luce s'est déroulée une opération de diagnostic archéologique. L'emprise de 1378 m² a été diagnostiquée à partir de cinq tranchées.

Une grande quantité de vestiges a été mise au jour. Une première occupation ou fréquentation est matérialisée par une fosse appartenant à la Protohistoire. L'occupation du Haut Moyen Âge a été

perçue uniquement à travers la récupération d'un mur situé en avant de la façade de l'église. Les fondations du mur d'enclos oriental ont également été retrouvées. Du cimetière moderne ont été mises en évidence une vingtaine de sépultures : des fosses avec ou sans couvercle dont certaines avec des contenants en bois (coffrage ou cercueil), un sarcophage rectangulaire en calcaire et des ossements appartenant à des

réductions. Le cimetière semble plus densément occupé sur le pourtour de l'église. Les tombes suivent deux directions opposées semblant liées à des profondeurs distinctes. Ainsi celles orientées nord-ouest/sud-est sont faiblement enfouies alors que les autres, axées nord-est/sud-ouest, sont très profondes. Dans une tranchée, les tombes recoupent

des lambeaux de murs non datés ou se superposent à eux. Une partie des sépultures est antérieure à un autre mur ; il pourrait correspondre à un bâtiment orienté ouest-est figuré sur le plan-relief de 1703 et sur le cadastre napoléonien 1832.

Moreau Nathalie

Haut Moyen Âge
à Époque moderne

BORDEAUX

87 rue de l'Abbé de l'Épée

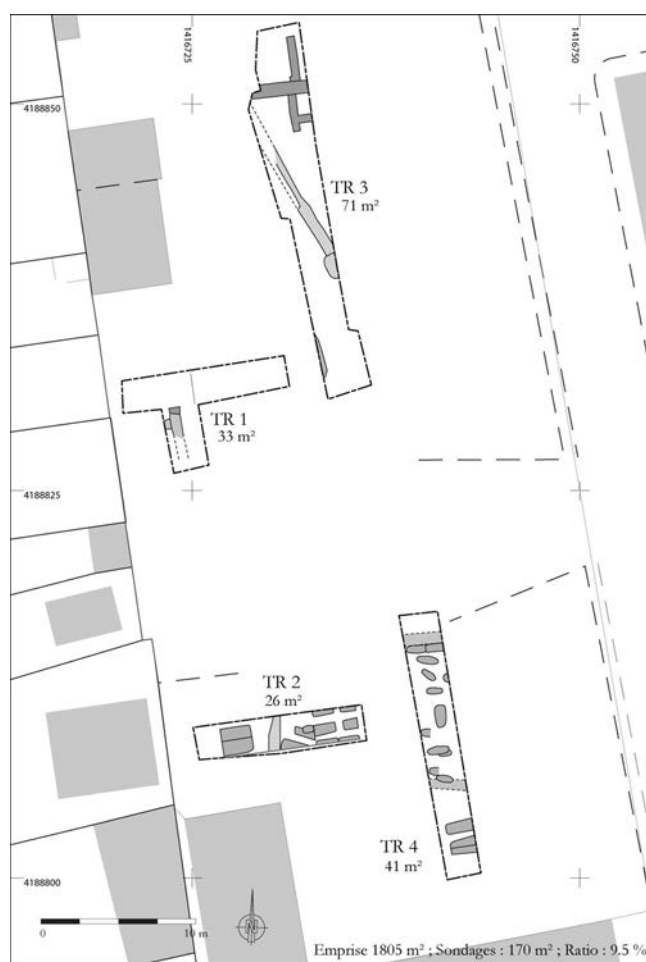
Une demande volontaire de diagnostic est à l'origine de la présente intervention archéologique. Elle intervient dans le cadre de la vente de l'immeuble « Castéja », construit par Joseph-Adolphe Thiac dans la seconde moitié du XIX^e siècle afin d'y recevoir l'Institut national des sourdes et muettes, devenu depuis lors préfecture et hôtel de police.

Le diagnostic archéologique portait sur la partie occidentale du terrain, formant terre-plein et anciennement utilisé en parking, seule partie réellement menacée et accessible du site, représentant une surface de 1810 m² environ.

Il a révélé, dans la partie nord de l'emprise, quelques vestiges architecturaux des XVII^e ou XVIII^e siècles ; ils appartenaient au couvent des Catherinettes, en travers duquel ont été percées, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les rues Castéja et Abbé de l'Épée. Dans ce même secteur nord, sont apparus des structures fossoyées et un solin, attribués à l'Antiquité tardive.

Il a surtout révélé, dans la partie sud, une zone de cimetière dont les tombes étaient établies dans des niveaux contenant quelques vestiges mobiliers antiques et que des datations radiocarbone attribuent effectivement à la Basse Antiquité ou au Haut Moyen Âge ; c'est donc, selon toutes vraisemblances, une extension de la nécropole de Saint-Seurin.

Vingt-six sépultures ont été mises au jour, réparties en deux niveaux d'inhumation, peut-être trois. L'encaissant des sépultures correspond au sommet du sol calcaire altéré ou au sommet de la terrasse qui semble aménagée d'un cailloutis. L'ensemble funéraire présente plusieurs particularités. À côté de sépultures individuelles qui constituent la majorité des inhumations, on note cinq cas de sépultures multiples de deux, voire trois, sujets. Les inhumations sont de type différents : en pleine terre, en cercueil, en coffrage de tuiles. Certains sujets sont dans des positions atypiques de contorsions, sur le ventre ou sur le côté.



Plan général et localisation des tranchées. © DAO P. Guibert, Inrap.

La relative synchronie entre ces inhumations et certaines structures de la zone nord suppose une limite qui n'a pas été perçue.

Calmettes Philippe, Régaldo Pierre

BORDEAUX 12 et 13 rue de Cheverus

Ce diagnostic a été effectué dans le cadre de la rénovation du collège Cheverus.

L'emprise concernée se trouve à l'intérieur du rempart antique à proximité de la rivière Devèze qui traverse la cité et qui accueille le port intérieur antique.

La permanence de l'habitat urbain est certaine au moins depuis le début de notre ère.

Les résultats constatés donnent les indications suivantes :

— éléments bâtis qui se rattachent à la période moderne (murs de cave dans le sondage 1) ;

— éléments construits (sols et murs dans les sondages 1 et 2) relevant potentiellement de la période médiévale (XIIIe – XVe s.) ;

— éléments construits déstructurés (mur et sols dans le sondage 1) relevant de la période antique, voire de la fin de cette période comme l'indiquerait une partie du mobilier céramique relevé ;

— une autre partie du mobilier indique également des apports liés au Haut Moyen Âge, mais qui n'ont pas pu être mis en relation avec de quelconques structures.

Scuiller Christian

BORDEAUX 12 rue Jean Fleuret

Cette fouille préventive fait suite à un diagnostic positif réalisé en 2010 dans le quartier Mériadeck à Bordeaux ; elle s'est déroulée entre avril et juillet 2011. Le projet de construction d'un immeuble avec parking souterrain est à l'origine de cette intervention. La superficie totale de l'emprise du chantier est de 1350 m², un peu moins des deux tiers a pu être exploré.

La ville antique de Bordeaux – Burdigala – était, durant le Haut Empire, une ville ouverte qui s'étendait dans le creux d'un large méandre de la rive gauche de la Garonne. Des quartiers artisanaux se sont développés en périphérie de l'agglomération, en particulier aux abords de certains petits affluents du fleuve.

L'emprise de cette opération concerne un espace situé dans le fond de la vallée d'un ou plusieurs petits cours d'eau, sur un léger promontoire, peut-être une île.

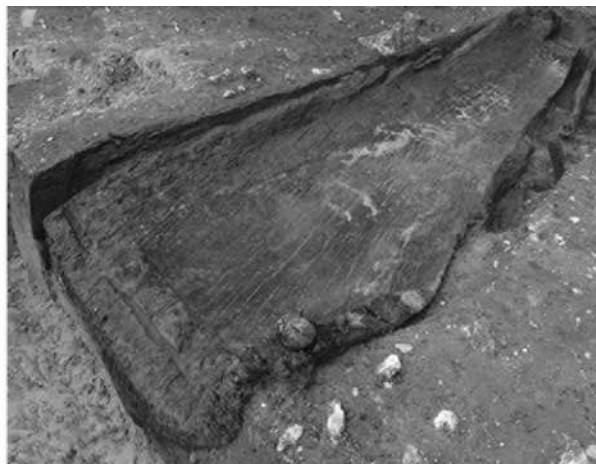
Les niveaux archéologiques étaient, pour l'essentiel, conservés en milieu humide ce qui a favorisé la préservation des matières organiques, en particulier celle du bois, du cuir et des graines. Le site se trouve au cœur d'un quartier artisanal où des activités de mégisserie et très probablement de pelleterie ont été pratiquées entre le I^{er} et le II^e siècle ap. J.-C.

Le diagnostic réalisé en amont de la fouille en 2010 avait livré quelques artefacts qui témoignaient d'une activité liée au travail du cuir ou du textile et, plus en aval vers la ville, une opération préventive menée par la société Hadès avait permis, en 2009, d'exhumer des structures en relation avec cette même activité.

A Jean Fleuret, les premières installations des artisans tanneurs apparaissent vers le milieu du I^{er} siècle, aucune trace d'occupation antérieure n'a été décelée. L'espace de fouille est relativement restreint,



Chutes de cuir dans le comblement du grand bassin.



Cuve de bois.

il a toutefois été possible de reconnaître plusieurs aménagements qui répondent aux besoins de l'activité et à plusieurs étapes de la chaîne opératoire du traitement des peaux et peut-être des fourrures. Ces étapes semblent correspondre avant tout à la phase de préparation, celle qui concerne la mise en forme d'objets (cordonnerie) n'est, pour l'heure, pas avérée. L'une des principales structures en relation avec cette activité est un grand bassin taillé sans grand soin dans le substratum calcaire. Ce bassin, oblong, alimenté en eau par un tuyau de bois de chêne perforé à la tarière, s'étend sur une trentaine de mètres carrés, sa profondeur n'excédant pas 1 m ; il a pu servir à nettoyer les peaux (séparer le derme de l'épiderme et enlever les poils). Son comblement après abandon est composé d'une accumulation de matières organiques avec, en particulier, d'innombrables chutes de cuir.

Au nord, à quelques mètres du bassin, s'étend un vaste bâtiment à ossature de bois, fondé sur poteaux. Ce bâtiment comporte une série de petites pièces qui semblent vouées aux différentes activités des tanneurs. L'une d'entre-elles abrite un foyer parfaitement circulaire qui pourrait avoir servi, vu sa forme et son diamètre, à monter en température le contenu d'un chaudron. Le soin apporté à la réalisation de cette structure et sa morphologie très particulière la distinguent des modèles de foyers domestiques que l'on rencontre habituellement au sein des habitats. Les

sols de ce bâtiment étaient jonchés de petites fiches en fer qui sont interprétées comme des pointes servant à fixer et tendre les peaux sur des supports de bois.

A l'extrémité nord du chantier s'étendait les restes d'une cuve de bois taillée dans un tronc de chêne. Cette cuve est environnée de nombreux fragments d'amphores de Lipari (Îles Eoliennes, Italie) destinées au transport de l'alun, agent mordant pour le textile et tannant pour le cuir. On trouve également, un peu partout sur les sols de travail, d'abondants restes fauniques de jeunes bovins, ovins et caprins uniquement représentés par des chevilles osseuses ou des phalanges. De nombreuses vertèbres caudales ont pu appartenir à des petits mammifères convoités pour leur fourrure.

Enfin, c'est à quelques mètres à l'est du bassin qu'un très large fossé à fond plat a été taillé dans des limons argileux, qui annonce la proximité d'un chenal malheureusement situé en dehors de l'emprise du chantier. Cet ouvrage est interprété comme un canal artificiel permettant l'approche de petites embarcations destinées au trafic des marchandises. Après son abandon et le départ des artisans tanneurs au début du II^e siècle, ce fossé a été comblé d'un volumineux stock de graines de céréales carbonisées qui permet d'envisager l'existence d'une activité de meunerie à proximité.

Sireix Christophe



Bordeaux - 12 rue Jean Fleuret - © Vanessa Elizagoyen, Inrap. Chevilles osseuses de bovidés amassées sur un sol.

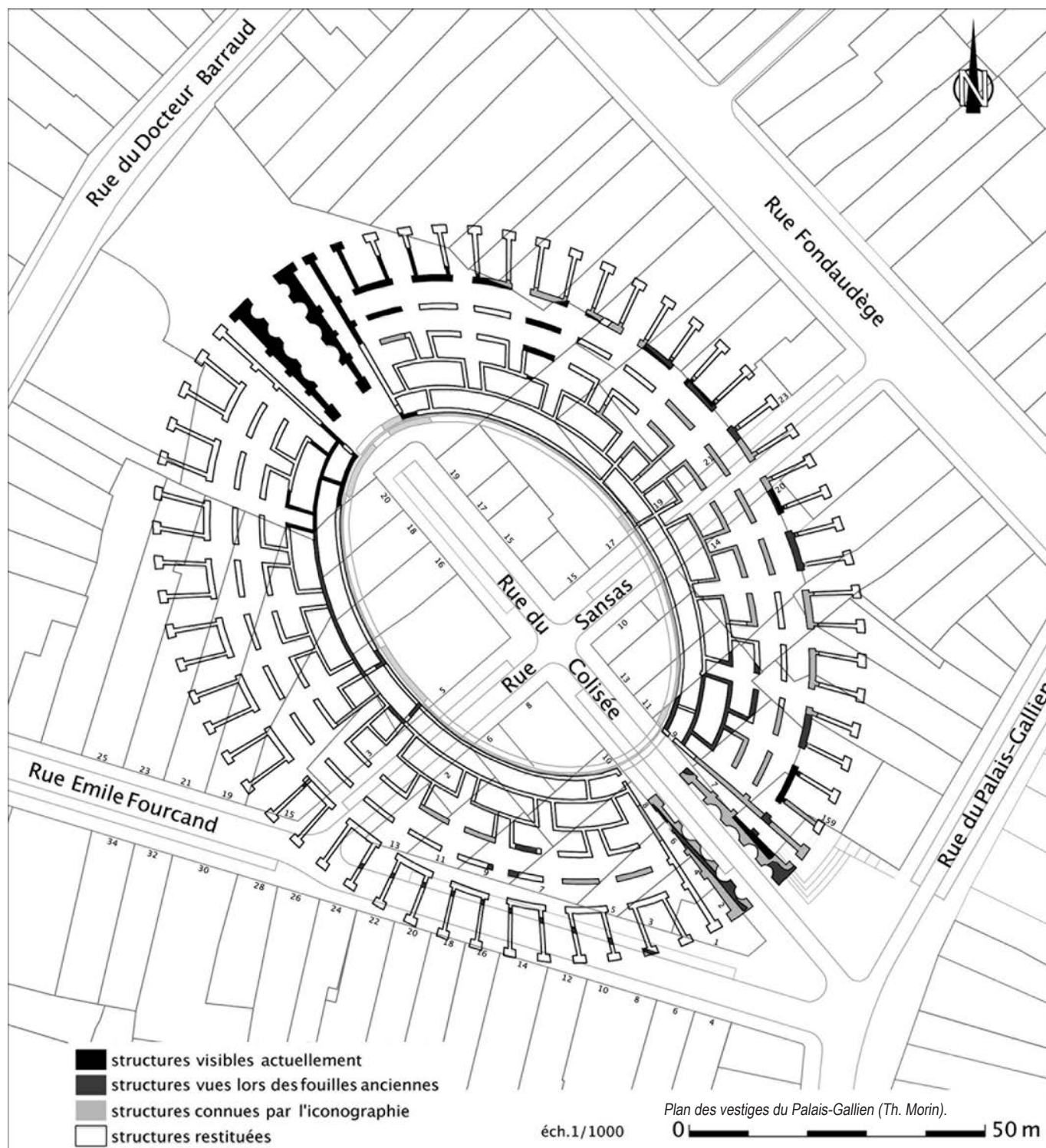
BORDEAUX Palais-Gallien – Amphithéâtre

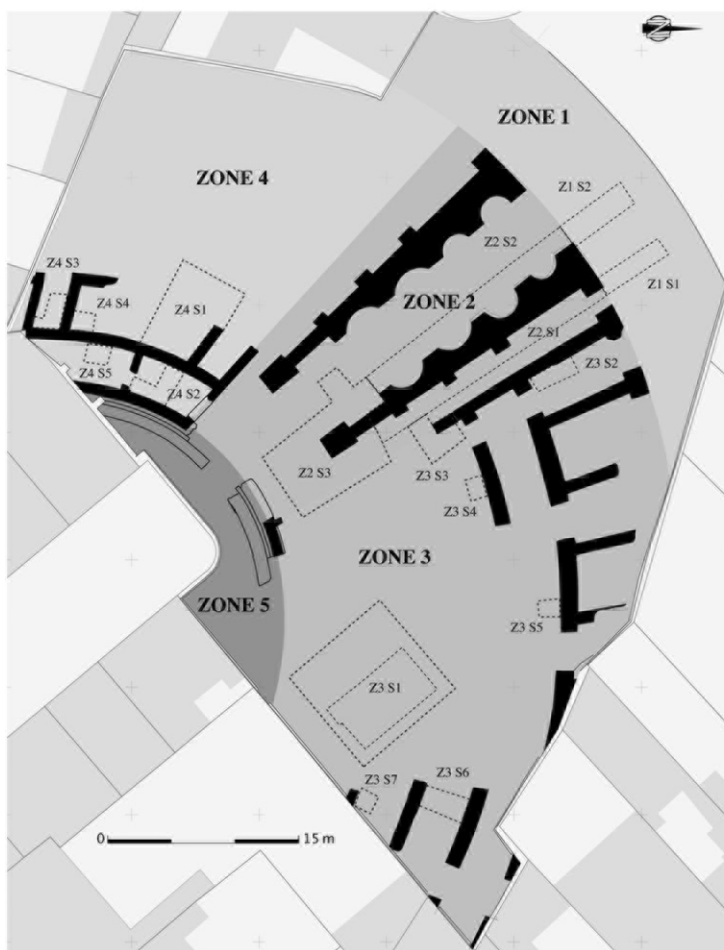
Les recherches menées en 2011 sur le « Palais-Gallien » constituent la seconde campagne d'études du programme triennal (2010-2012) mis en place par l'institut Ausonius, le SRA Aquitaine et la ville de Bordeaux sur l'amphithéâtre de Burdigala.

S'articulant autour de deux thèmes principaux – histoire et architecture –, le programme se donne

quatre objectifs majeurs : 1- dater le monument ; 2- étudier son évolution depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours ; 3- mettre en lumière l'originalité de son architecture et de ses techniques de construction ; 4- restituer l'édifice sous forme numérique 3D.

Les fouilles archéologiques se sont poursuivies aux mois de juillet et d'août sur la parcelle publique





KT01 n°48. Douze sondages ont été ouverts, soit une superficie de 210 m². Cinq se situent de part et d'autre du mur arrière du podium ouest (Z4 S1 à S5). Un autre occupe l'extrémité sud de la porte monumentale (Z2 Z3) où, ouvert de part et d'autre du mur est du vomitorium, il coupe le couloir central ainsi que le couloir latéral est et une partie de la cour intermédiaire. Les six autres (Z3 S1 et Z3 S3 à Z3 S7) se situent sous la cavea orientale. Le mobilier mis au jour dans les remblais de construction du couloir central permet de penser que la construction de l'amphithéâtre s'est faite entre 90 et 150 ap. J.-C.

Sous la cavea orientale, les sondages ont montré que le site avait servi de carrière d'extraction de matériaux (sablières) à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne.

L'intérieur de l'amphithéâtre a ainsi été surcreusé de grandes fosses de plusieurs mètres de profondeur et de diamètre. Le démantèlement systématique des murs s'est poursuivi jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, époque de la transformation de l'amphithéâtre en décharge municipale et de l'aménagement, dans le couloir central et dans la cour intermédiaire, d'une rue et de deux puits, ceux-ci jusqu'alors considérés comme antiques.

Ci-contre : Zonage et plan de localisation des sondages, parcelle KT 01 n°48 (Th. Morin & D. Hourcade).



Sous la cavea ouest, les sondages réalisés à l'arrière et sous le podium indiquent que tous les niveaux antiques, médiévaux et modernes ont été oblitérés par l'installation de maisons au milieu du XIXe siècle.

D'un point de vue architectural, l'étude des semelles de fondation des murs atteste que le chantier s'est déroulé du sud vers le nord, dans le sens horaire pour la cavea occidentale et dans le sens inverse pour la cavea orientale, et de l'arène vers l'extérieur.

Des carottages réalisés par l'IRAMAT/CRP2A de Bordeaux sur des maçonneries effondrées permettront de dater les briques et les mortiers par archéomagnétisme, thermoluminescence et luminescence optiquement stimulée.

Parallèlement, de nombreuses recherches historiques ont été menées sur le quartier à l'époque antique, les légendes médiévales associées au site, le démembrement du monument à l'époque moderne, ainsi que son étude et sa mise en valeur depuis le XIXe siècle.

Enfin, un important travail de valorisation du site et des recherches a conduit à la réalisation de l'exposition « Ad arenas ! Histoires du Palais-Gallien de Bordeaux » et d'un film d'animation numérique 3D, ainsi qu'à la projection de trois films sur le site dans le cadre du festival Cinesites.

Hourcade David

Gallo-romain
Haut Empire

BORDEAUX 17 rue du Hâ

Le site de Bordeaux, 17 rue du Hâ, a bénéficié d'une approche pluridisciplinaire avec l'application d'analyses archéométriques à une étude de peintures murales romaines.

Le cadre de cette étude a pour objectif de déterminer si les décors des différentes pièces de la *domus* de la rue du Hâ ont été réalisés lors d'une même campagne, et si un ou plusieurs ateliers sont intervenus dans l'habitat. Ces investigations ont également permis de mettre en évidence les différents types de supports et les matières premières employées pour la réalisation des mortiers ainsi que de déterminer la palette employée.

L'analyse des mortiers de la rue du Hâ, réalisée en collaboration avec Arnaud Coutelas, Arkemine Sarl, a consisté à effectuer des observations en microscopie optique en transmission sur des lames minces à partir d'échantillons de référence. Cela a ainsi permis de montrer une technique particulière avec une constante : une couche de finition épaisse. Les résultats montrent que l'ensemble des pièces de la *domus* font partie d'une même campagne de décor.

Une exception est tout de même à mettre en évidence : une pièce présente un support tout à fait différent caractérisé par une couche de finition comprenant des cristaux de calcite, ce qui atteste un soin apporté au choix des matériaux et une qualité de leur mise en œuvre.

On peut supposer qu'un autre atelier est intervenu dans cette pièce. Le décor appartiendrait-il à une campagne différente de celle du reste de la *domus* ? Est-elle le témoin d'une qualité supérieure de mise en œuvre pour ce décor ou d'une hiérarchie marquée entre les différentes pièces ?

Quant aux analyses des matières colorantes, vingt-six échantillons de couche picturale, issus des décors de deux pièces, ont été sélectionnés. Ces analyses ont été réalisées au Centre de Recherche en Physique Appliquée à l'Archéologie (CRPAA), en collaboration avec Floréal Daniel. D'un point de vue méthodologique, les résultats complémentaires obtenus grâce à la fluorescence X couplée au MEB et à la microspectrométrie Raman ont permis d'identifier une grande majorité des pigments étudiés.

Ils montrent des décors réalisés essentiellement à base de couleurs naturelles et de pigments minéraux (terres vertes, noir de carbone, hématite, goethite, calcite, bleu égyptien). Ceux-ci sont tout à fait caractéristiques de la technique de la fresque ainsi que de la période antique. Ils sont couramment utilisés dans les peintures murales romaines et gallo-romaines, à l'exception du rouge cinabre et de la laque de garance mis en évidence dans la pièce qui se distingue de l'ensemble et témoignant d'un décor luxueux. Ces résultats confirment d'ailleurs ceux obtenus par l'analyse des mortiers, mettant en évidence une technique et un soin particuliers employés pour la réalisation des décors de cette pièce. Ceci permet d'affirmer son statut différent et probablement supérieur dans la hiérarchie des pièces au sein de la *domus*.

Cette approche pluridisciplinaire permet de compléter et d'approfondir l'étude du décor peint. Cette étude pose les premiers jalons d'une recherche menée sur l'ensemble des décors peints de Bordeaux.

Tessariol Myriam

BORDEAUX

103 cours Victor Hugo

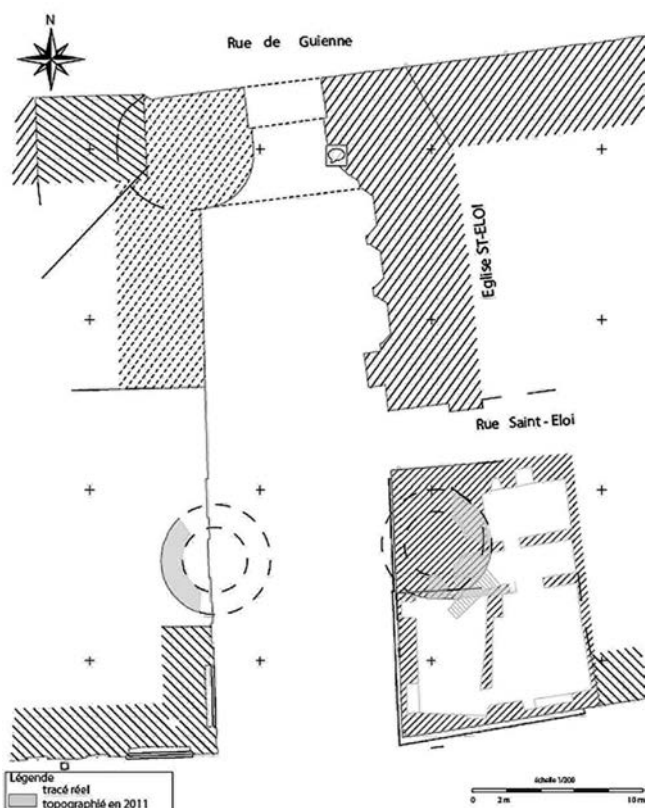
L'agence bancaire de la LCL est située dans un immeuble de la fin du XIX^e siècle dans lequel se trouvent les restes d'une ancienne tour participant à la barbacane de la porte Saint-Éloi, édifée sur la seconde enceinte de la ville de Bordeaux, au début du XIII^e siècle. Le projet de réaménagement, prévu par le bureau d'architecture Arkose, a provoqué la prescription d'une opération de fouille préventive par le service régional de l'archéologie. Afin de conserver la mémoire de cet édifice, le bureau d'investigations archéologiques Hadès a été choisi pour réaliser une étude du bâti distinguant les vestiges de la construction primitive des rajouts survenus *a posteriori* sur tous les niveaux visibles depuis la cave de l'immeuble jusqu'aux combles.

Un relevé topographique et orthophotographique des élévations extérieure et intérieure de la tour a été réalisé. Les parements ont été décrits selon la méthode d'analyse des unités stratigraphiques construites. Une couverture photographique a été menée sur tous les étages accessibles. Les relevés des élévations ont été mis au propre à l'échelle 1/50 pour faciliter la lecture d'ensemble. Les plans, les coupes et les élévations des archères, sont proposés au 1/50. La tour est assez bien conservée sur plus de treize mètres de haut pour un diamètre restitué de 6,50 m. La partie

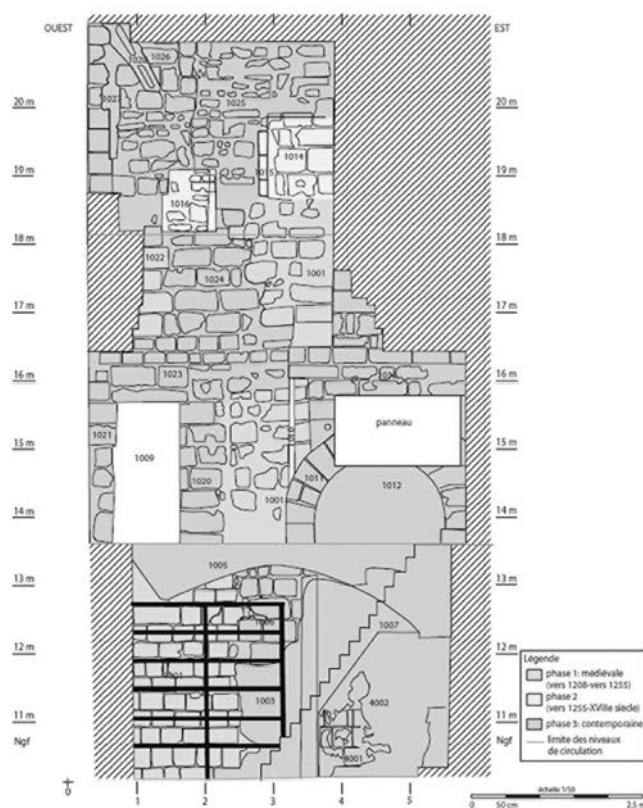
conservée dans la cave n'a pas été altérée par les rajouts postérieurs et permet d'observer la hauteur des assises. La tour possède deux archères sur un même niveau encore accessible depuis l'agence bancaire ; l'une d'elles est bouchée. Il s'agit d'archères simples à fente étroite. La salle de tir est ornée d'un encorbellement sur trois assises. La partie supérieure du parement intérieur est épierrée et ne permet aucune observation complémentaire. Les ébrasures ont été partiellement refaites tronquant ainsi le parti initial de la salle de tir. Deux aménagements creusés dans le parement extérieur soulignent l'existence d'éléments postérieurs accolés à la tour, confirmée, par ailleurs, par les sources écrites dès les années 1255. Le sommet de la tour, visible depuis le beffroi et l'immeuble voisin, a été totalement remonté en pierres de grand appareil sans doute lors de la construction de l'immeuble. Les joints des parements intérieur et extérieur visibles dans l'agence ont été largement rejointoyés récemment, limitant les observations.

Cette étude a permis de compléter nos connaissances sur l'enceinte du bourg et d'appréhender le système de défense à travers l'étude des archères.

Sauvatre Natacha



Plan général des vestiges topographiés des tours sud-ouest et sud-est de la porte Saint-Éloi (infographie I. Rougier, Hadès 2011).



Phasage de l'élévation extérieure de la tour sud-est de la porte Saint-Éloi.



BORDEAUX

21 rue Paul-Louis Lande

La vente programmée de l'institut médico-pédagogique Saint Joseph pour y aménager un hôtel est le facteur déclenchant de la demande volontaire de diagnostic archéologique effectuée auprès du service régional d'archéologie. L'opération s'est déroulée du 24 au 28 octobre 2011, pendant les vacances scolaires, car le bâtiment maintient son activité d'accueil des enfants. La parcelle occupe une surface de 3204 m². Elle abrite deux corps de bâtiments. Le principal est constitué de quatre ailes, avec façade sur la rue à l'est et cour à ciel ouvert au centre ; un bâtiment s'appuie contre lui au nord. Le deuxième est situé à l'arrière, dans la partie nord-ouest d'une grande cour, où il s'étend selon un axe est-ouest. La parcelle est ceinte d'un haut mur de clôture, probablement construit à partir de moellons de récupération. La surface disponible pour y effectuer les sondages est de 1210 m². Elle correspond à la cour intérieure du corps de bâtiment ainsi qu'à la partie non bâtie de la grande cour.

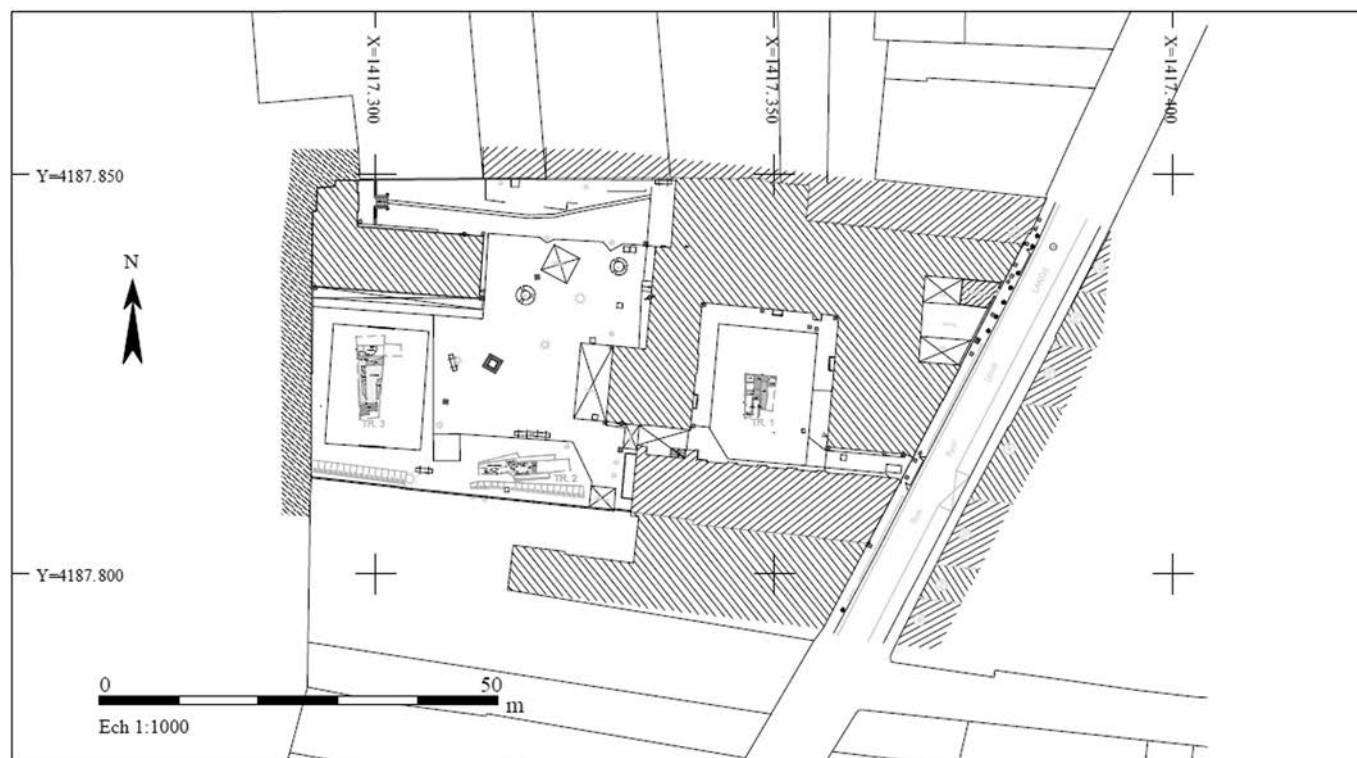
Des contraintes techniques ont restreint le champ des investigations. En effet, entre les deux corps de bâtiments, dans la partie nord de la cour, s'étendent les réseaux en activité (eau, électricité et gaz) reliant le bâtiment principal au second. Il était donc impossible d'y réaliser une tranchée, malgré la prescription du service régional d'archéologie. La partie centrale de la cour dissimulait quant à elle un collecteur d'eaux pluviales qui avait toutes les chances d'être constitué

d'amiante. Il a donc été décidé, en concertation avec le conservateur en charge du dossier, de déplacer le sondage en question au sud de la parcelle.

Trois sondages ont été réalisés. Le premier occupe la cour intérieure du corps de bâtiment. Le second est situé au sud de la grande cour, selon un axe est-ouest. Enfin, le dernier se trouve dans la partie ouest de cette même cour. Il fut creusé dans l'emprise d'un terrain de jeu, du nord au sud.

Les sondages ont livré des vestiges attribuables à toutes les périodes historiques. Ainsi, dans le premier sondage, des murs modernes et contemporains ont été découverts, ainsi que des cloisons de briques. Ils appartiennent à des états anciens du bâtiment existant. Ce sondage a aussi permis de repérer des niveaux probablement attribuables au Bas Moyen Âge, sans toutefois permettre la découverte de structure associée.

Sous d'importantes épaisseurs de « terres noires » modernes très fortement perturbées à l'époque contemporaine, le deuxième sondage comprenait un remblai de démolition riche d'éléments mobiliers antiques, mais recelant aussi quelques tessons de la fin du XIII^e siècle. Ce remblai scelle des vestiges se rattachant au Bas-Empire. Un sol composé de mortier et d'argile jaune en constitue l'exemple le plus remarquable. Une zone rubéfiée évoquant les vestiges d'un foyer y est perceptible, ainsi que la base



Plan topographique des vestiges au 1/1000^e. V. Pasquet, Inrap.



arasée d'une structure maçonnée interprétée de façon hypothétique comme un pilier. A cet endroit précis, à la jonction entre le remblai de démolition et le sol et à proximité immédiate de cette structure maçonnée, trois monnaies ont été identifiées, réparties sur une petite surface d'environ 1 à 1,5 m². Elles datent du Bas-Empire, dans une fourchette située entre la fin du III^e siècle et la fin du IV^e.

Ce sol comporte également des structures en creux : une tranchée de récupération de mur nord-sud donne l'orientation du bâti ancien. Elle matérialise la limite orientale du sol, et peut-être celle d'un bâtiment. Le mobilier archéologique prélevé dans le comblement de cette tranchée pourrait indiquer que le mur aurait été récupéré au Moyen Âge. Une autre probable sablière a été partiellement reconnue, creusée dans le même sol, probablement attribuable elle aussi au Bas-Empire. Un sondage profond réalisé dans la partie ouest du sondage a permis de constater que ce sol est posé sur une épaisse couche d'argile jaune comportant des petits nodules de terre cuite et de petits charbons. Sous cette couche d'argile, un second sol, très pulvérulent, apparaît. Il est caractérisé par du mobilier archéologique posé à plat. Ce dernier sol repose sur des colluvions sableuses qui font l'interface avec la terrasse naturelle.

Le troisième sondage est bien moins perturbé que le précédent et a ainsi permis des observations plus précises. Des « terres noires » y ont été repérées sous la terre végétale, constituant l'encaissant de fosses au mobilier moderne. Un remblai de démolition, vraisemblablement équivalent à celui du sondage 2, forme un « glaci » au dessus des vestiges antiques. Il a aussi livré de rares tessons du Bas Moyen Âge. Il scelle un niveau de vestiges constitué de solins

orientés nord/sud et est/ouest, pris dans une matrice argileuse rouge orangée formant la base d'une structure bâtie en matériaux périssables. L'espace intérieur ainsi déterminé est une couche de limon sableux très pulvérulent, où des éléments mobiliers apparaissent à plat. Il pourrait s'agir d'un niveau de sol de terre battue ou d'un niveau de remblai, le temps très limité imputé à l'opération n'ayant pas permis de trancher. Cette occupation apparaît à la même altitude que celle décrite dans le sondage précédent. Elles partagent également des orientations identiques. Cependant, la datation donnée par la céramique pour les niveaux du sondage 3 s'apparente davantage à du Haut-Empire. Si la datation des vestiges du sondage 2 devait s'appliquer également à ceux du sondage 3, l'occupation ainsi perçue serait intéressante du fait de sa localisation en dehors de l'enceinte.

A la suite de ces découvertes, un sondage profond a été effectué dans la partie nord de la tranchée 3, afin d'évaluer la puissance des niveaux archéologiques. Des structures en rapport avec l'artisanat du fer et plus particulièrement l'activité de forge ont été mises en évidence, au travers de sols, de structures aux parois d'argile et de structures en creux. Le mobilier associé à ces vestiges est constitué de scories de fer, de battitures, de tôles et d'objets en fer. De la céramique a également été prélevée, plaçant cette occupation entre 30 et 70 ap. J. C. Il conviendra de déterminer dans quel cadre s'exerçait cette activité, soit domestique, soit dans le cadre d'un atelier qui pourrait appartenir au quartier de forgerons mis en évidence au cours de diverses opérations archéologiques au sud-ouest de la ville antique.

Elizagoyen Vanessa

*Gallo-romain,
Moyen Âge classique,*

BORDEAUX Espace Saint-Michel

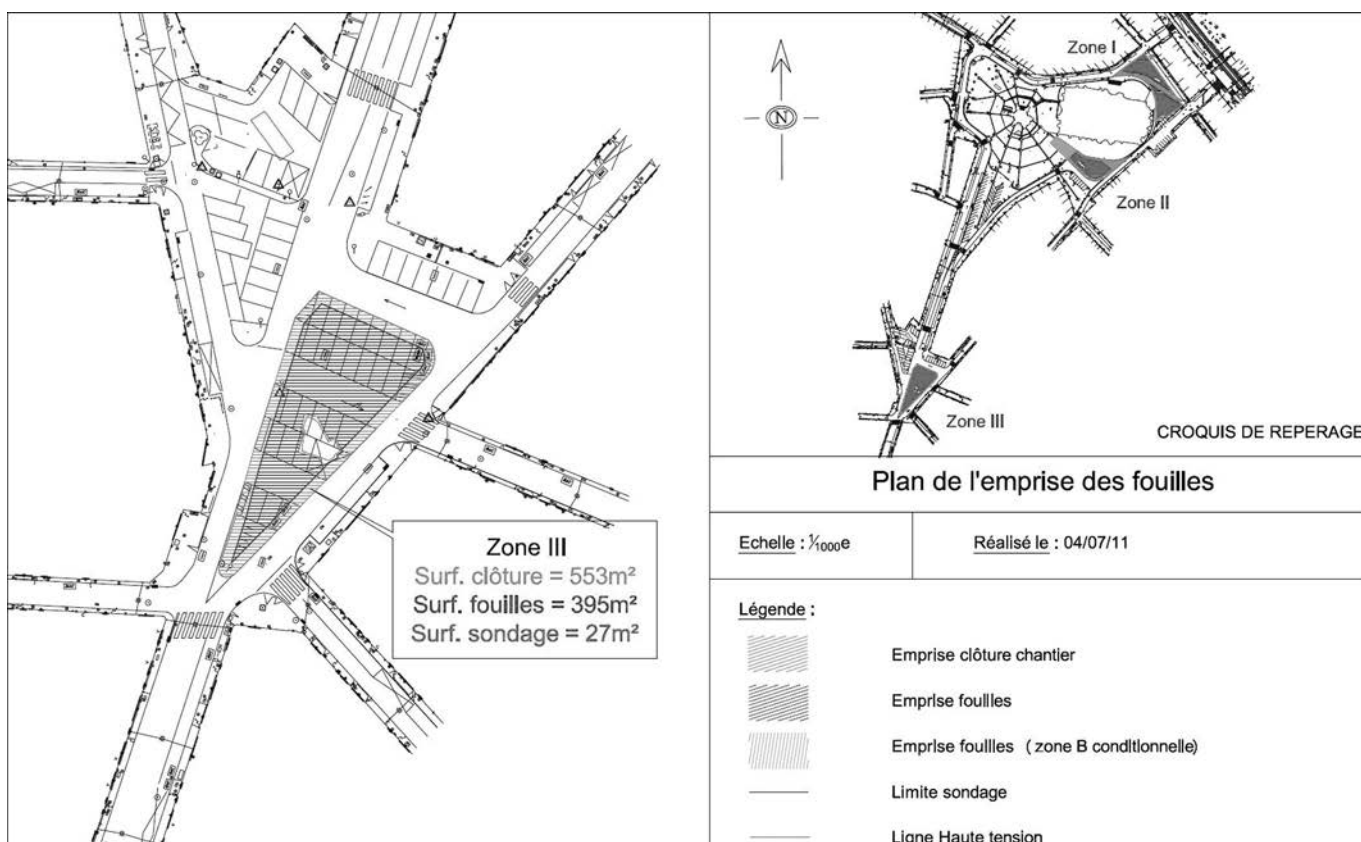
Époque moderne

En amont du projet de réaménagement de l'espace Saint-Michel par la ville de Bordeaux comprenant les rues Clare, la place du Maucaillou, la rue Gaspard Philipe, la place Canteloup, la place Meynard, la rue des Faures, la rue des Allamandiers et la place Duburg, le service régional de l'archéologie a prescrit une fouille préventive afin de renseigner l'évolution de ce quartier au travers de l'étude de son habitat, de sa voirie et de son cimetière médiéval.

Le cahier des charges prévoyait également de vérifier l'existence de la nécropole antique de Planterose, de vérifier la présence d'un axe viaire antique, et de confirmer ou infirmer la présence de vestiges antérieurs à la période antique. L'opération s'est déroulée en trois phases. La première consistait en la réalisation de six sondages (juin 2011). En fonction de la pertinence de leurs résultats, trois

sondages ont fait l'objet d'investigations plus poussées sur des fenêtres d'exploration d'une superficie de 300 m² en moyenne (du 11 juillet au 9 septembre 2011), localisées autour de l'église Saint-Michel (Place Duburg et au sud de la basilique) et sur la place du Maucaillou (cf. fig.). La dernière phase (surveillance des travaux) n'a pas débuté.

Deux fenêtres ont été ouvertes sur la place Duburg permettant l'observation d'anciens habitats démolis au XIX^e siècle. Ils se caractérisent par des pièces aux sols de carreaux de Gironde présentant plusieurs âtres de cheminées, des caves voûtées accessibles par des escaliers en colimaçon et une citerne d'eau avec un puits domestique (cf. fig.). Plusieurs états se matérialisent par une densité de niveau de sol conséquente dont l'origine remonte aux XVII^e-XVIII^e siècles.



Bordeaux - Espace Saint-Michel. Plan de localisation de l'intervention archéologique (infographie, C. Proye-Guimard, Hadès 2011).

Sous cet habitat, trois sépultures ont été dégagées. Ces tombes, creusées dans un niveau de terres noires, semblent correspondre à l'extension du cimetière médiéval. Aucune tombe n'a été retrouvée dans la deuxième fenêtre ouverte à proximité du chevet. La construction de caves à l'époque moderne a profondément modifié le sous-sol.

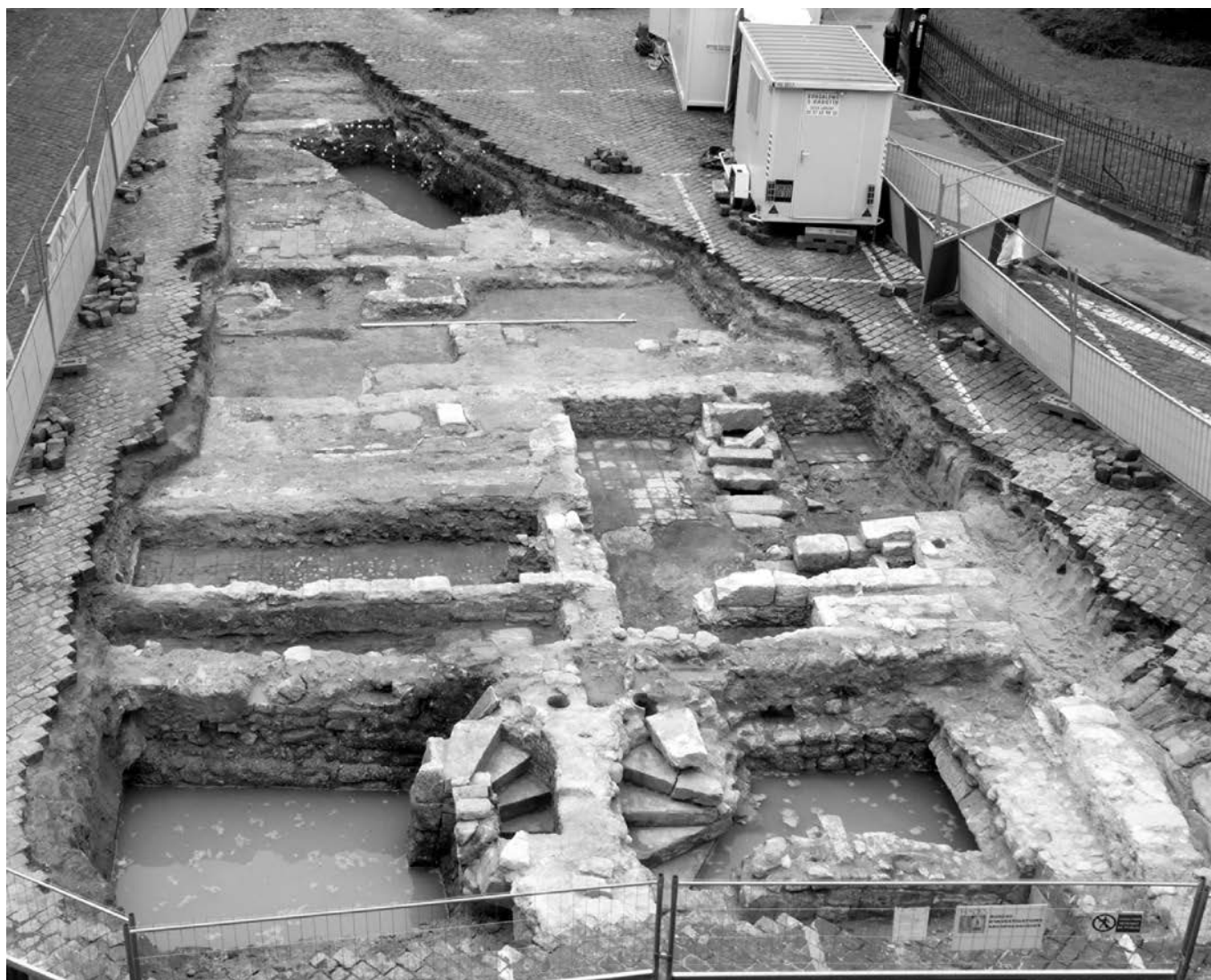
Une importante zone de fouille a été ouverte au sud de la basilique suite au sondage positif attestant la conservation d'une partie du cimetière médiéval, présumé totalement détruit en 1864. Plus de 153 sépultures, dont certaines perturbées par des réseaux modernes, ont été référencées sur trois niveaux d'occupation. Quatre modes d'inhumation, d'orientation variable, ont été observés : pleine terre, cercueils, coffrages en pierre et sarcophages. Les défunts, de tous âges, sont inhumés sur le dos et une douzaine d'entre eux sont accompagnés d'un orcel, généralement placé au niveau de l'épaule. L'étude en laboratoire, en cours de réalisation, permettra de caractériser la population inhumée et de définir son mode de recrutement.

Le mur de clôture du cimetière, fondé peu profondément, a également été mis au jour. Il recouvre plusieurs inhumations situées de part et d'autre, ce qui permet d'émettre l'hypothèse que sa construction date des XVIIe-XVIIIe siècles.

Les investigations menées place du Maucaillou ont permis de mettre au jour deux lotissements bâtis de part et d'autre d'une ancienne rue médiévale

(XIVe-XVe siècle). Cette dernière se trouve dans le prolongement de l'actuelle rue Traversanne. L'habitat, qui a perduré au cours de la période moderne, a été abandonné et rasé au XIXe siècle lors des travaux de réaménagement du quartier. Une importante structure en creux a été dégagée dans un secteur dépourvu de cave. La fonction initiale (fossé, fosse d'extraction) reste incertaine car son éventuelle extension en plan est détruite par l'installation des caves environnantes. L'analyse du matériel céramique contenu dans cette structure ainsi que l'étude de son comblement sédimentaire permettront d'une part de cerner la datation et d'autre part d'apporter des éléments de réponse quant à sa fonction.

Quatre individus, inhumés dans des positions atypiques, ont été mis au jour dans un secteur préservé des remaniements postérieurs. Les premières observations faites sur le mobilier associé permettent une attribution à la période antique, hypothèse confortée par une datation radiocarbone réalisée sur des vestiges dentaires et indiquant un intervalle compris entre le Ier et le IIIe siècle de notre ère. Cette découverte est très importante car elle confirme les indications de l'archéologue Camille de Mensignac (1850-1926) qui rapporte que, dans les années 1820, des squelettes accompagnés de vases antiques auraient été vus lors du creusement d'une cave au coin de la rue Traversanne et de la place Maucaillou. En 1881, il mentionne la découverte, à 1 m de profondeur, au coin des rues Traversanne et Planterose, de sept



Bordeaux - Espace Saint-Michel. Vue générale des vestiges mis au jour sous la place Duburg (cliché B. Garros, Hadès 2011).

sépultures en cercueil et d'une autre bâtie en moellons, toutes accompagnées de céramiques et de monnaies antiques. Ces découvertes lui permettent de supposer l'existence d'une nécropole antique, « la nécropole Planterose », dont il envisage l'extension du nord au sud depuis la rue des Faures jusqu'à la rue Duhamel, et de l'ouest à l'est depuis la rue des Menuts jusqu'à l'église Saint-Michel. Cette extension n'a pas pu être vérifiée et semble surestimée par rapport aux observations de terrain.

La fouille de ces trois zones a permis de sauvegarder la mémoire de ce patrimoine et d'approfondir nos connaissances sur ce quartier. Les différents dépôts d'archives vont être consultés afin de replacer ces découvertes dans leur contexte historique. Les résultats des analyses radiocarbone obtenus sont en cours de vérification. Les premières estimations placent l'occupation funéraire entre le VIII^e et le Xe siècle.

L'ensemble de ces fouilles représente une surface cumulée moyenne de 1367 m², soit moins d'1/10^e de l'emprise totale des travaux évaluée à 27 000 m². L'ampleur de ces derniers et la menace

qu'ils représentent pour les vestiges archéologiques feront l'objet d'une surveillance au cours du deuxième semestre 2012. Cette dernière permettra d'affiner nos observations et de compléter la topographie d'un des plus anciens quartiers médiévaux de Bordeaux.

L'état des observations qui précède, établi juste après la phase de fouille, doit être affiné dans la prochaine étude de post-fouille.

Sauvatre Natacha
avec la collaboration de Delage Damien,
Demangeot Coralie et Garros Benoit

- Mensignac, C. « Note sur la découverte du cimetière gallo-romain de Saint-Michel à Bordeaux » dans *Société archéologique de Bordeaux*, t. 7, 1881, p. 11-17.
- Jean, E. « Les lotissements des paroisses Sainte Croix et Saint Michel de Bordeaux à la fin du Moyen Âge » dans *Revue archéologique de Bordeaux*, 2001, t. 92, p. 89-118.
- Jean, E. « La morphogenèse de Bordeaux des origines à la fin du Moyen Âge. Fabrique, paysages et représentation de l'Urbs ». *Thèse de doctorat histoire du Moyen Âge* sous la direction de J.-B. Marquette, 2006.

Cf. notice en fin de volume, rubrique Projets collectifs de recherche.

Mousset Hélène

BOURG
Église de la Libarde

Bâtie au XI^e siècle, l'église de la Libarde comportait une nef à deux collatéraux et, à l'est, une crypte semi-enterrée surmontée du sanctuaire. Une campagne de travaux avait été effectuée dans les années 1959-1960, malheureusement accompagnée de modifications qui compliquent la lecture des structures. Il devenait urgent de préserver la crypte et ses décors peints intérieurs.

Les travaux d'affouissement pour le drainage périphérique de la crypte ont mis au jour une dizaine de sarcophages de type « mérovingien » (cf. fig.). Trois d'entre eux sont orientés est/ouest : l'un est apparu en bordure de la tranchée, au nord de l'avant-chœur. Un autre aurait été également découvert au nord de l'église, le long de la route, lors de l'enfouissement de la ligne électrique.

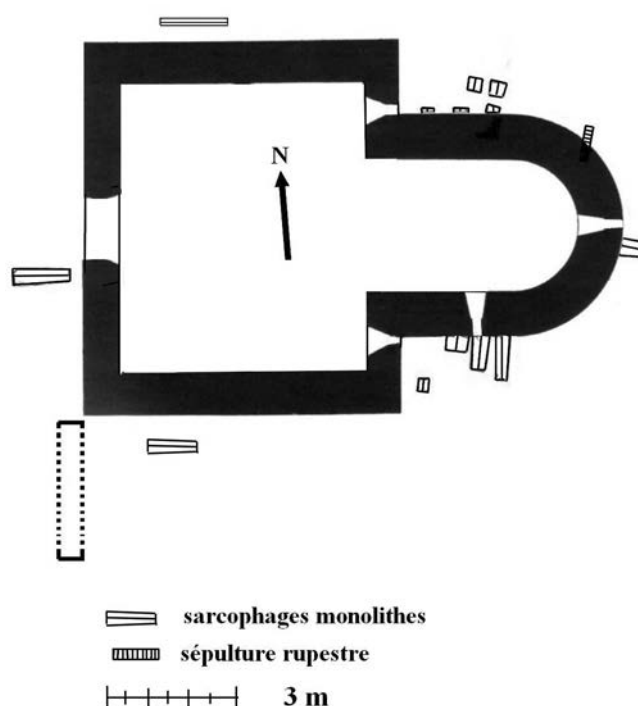
Deux groupes de trois cuves sont disposées de part et d'autre de l'abside, comme fichées dans ses fondations, sous le parement de pierre. La tranchée actuelle a révélé deux sépultures inconnues à ce jour. La première, une cuve monolithe trapézoïdale, pratiquement dans l'axe est/ouest de l'abside et également recoupée par le mur, contient un squelette en décubitus dorsal. La deuxième, une sépulture rupestre, est profondément engagée sous la construction. Elle renferme un squelette dont seule la partie inférieure à partir des genoux est visible. Elle affecte un contour trapézoïdal pour autant qu'on puisse en juger. Ce constat, sans autoriser à dater le vestige de la période « mérovingienne », permet de l'envisager.

Les eaux de drainage sont évacuées dans un puisard par une canalisation du côté sud à travers le cimetière. Le creusement de la tranchée a fait apparaître une nouvelle série de sarcophages de type mérovingien en « pierre de Bourg » ; ils ont conservé leur couvercle en bâtière, le quatrième étant même tectiforme. Les sarcophages 2 et 4 contiennent les restes de plusieurs individus, parmi lesquels un enfant. Sur la partie orientale du sarcophage 2 reposent les vestiges d'un sarcophage de type « roman ». D'autres fragments similaires sont apparus dans la coupe à une altitude comparable. Cette deuxième phase d'inhumations est scellée par une couche plus humifère : un niveau de circulation. Au-dessus, les

remblais renferment quantité d'ossements dont très peu sont encore en connexion, ce qui semble indiquer une rotation des sépultures suffisamment lente pour permettre la désincarnation complète des corps. Sur le flanc ouest de la tranchée, la couche humifère a été recoupée à plusieurs reprises par le dépôt de cercueils en bois au XVI^e siècle. Un vestige relativement bien conservé, clouté dans les angles, a pu être dégagé.

Certains auteurs ont déduit que le chevet originel de cette église devait être plat, la largeur de l'abside n'étant que de trois mètres, et que celle-ci avait été édifiée au XII^e siècle, lors du voûtement en pierre de l'édifice. La disposition particulière des sarcophages autour de l'abside soulève une nouvelle fois le problème de sa datation. La deuxième tranche de travaux, visant à assainir l'intérieur de la crypte, apportera peut être quelques éléments de réponse.

Jacquín Angéline
avec la collaboration de Charpentier Xavier



Relevé des sarcophages autour de la crypte de la Libarde (Gilles Robert).



CADILLAC

Route de Sauveterre

Un projet d'aménagement dans l'extension médiévale de la ville de Cadillac et au sein de l'ancien enclos des Capucins a abouti à la réalisation de ce diagnostic. Le projet se situe en rive droite de la Garonne, sur la basse terrasse FXC, formation du Pléistocène caractérisée par des sables argileux, des graviers et des galets.

Cinq tranchées ont été creusées jusqu'au toit de la terrasse, correspondant à 14 % de la surface totale. Seule découverte de ce diagnostic, une structure en creux de type fosse a livré quelques tessons de pots à cuire dont l'attribution chronologique se situe entre le Xe et le XIVe siècle.

Gineste Marie-Christine

Histoire
Époque Moderne

GAILLAN-EN-MÉDOC

Château du Mur

Des travaux d'arrachage de vigne et de terrassement, précurseurs d'une construction individuelle, ont motivé la mise en place d'une prospection de la zone concernée par les travaux. Le site, connu de longue date sous le nom de « Château du Mur » a longtemps été appréhendé comme un site médiéval malgré des éléments sporadiques plus anciens. Cette vision a toutefois été révisée grâce à la mise au jour, en 2007, puis les deux années suivantes, de vestiges de l'Âge du Fer. Cependant, la répartition de l'occupation humaine ancienne, à l'intérieur de l'enclos de 14 ha formé par une levée de terre, ne reste que partiellement reconnue. La conduite de ces travaux sur cette parcelle située au cœur du site, appuyée à la levée sud-ouest, était l'occasion de tenter d'apporter des éléments complémentaires pouvant aider à la compréhension du contexte.

Il est difficile d'appréhender la profondeur réelle des travaux d'arrachage qui semble être aléatoire et influencée par le profil pédologique de la parcelle. En effet, celle-ci présente deux zones distinctes qui séparent le terrain en deux dans le sens de la longueur, c'est-à-dire selon un axe nord-sud. Côté ouest (le long de la rue de la Rège), un affleurement calcaire est apparu et se caractérise par une couleur jaunâtre du substrat constitué de terre mélangée à des résidus de dégradation du socle calcaire, et par

la présence de nombreux moellons. Côté est, la terre, de couleur brune, est composée de sable et de limon. L'impact des travaux sur des niveaux archéologiques qui pourraient être présents semble nul, si toutefois ces niveaux existent. La prospection n'a mis en évidence aucun mobilier significatif ; tout au plus, l'utilisation d'un détecteur de métaux a permis la découverte de deux monnaies modernes (doubles tournois illisibles du XVIIe siècle), deux balles de mousquets, et quelques objets en fer indéterminés et impossibles à dater. Aucun tesson de céramique n'a été trouvé sur l'étendue de la parcelle. Le seul tesson de céramique mis au jour par le creusement d'un terrier dans la levée sud-ouest ne présente aucune typologie caractéristique permettant de lui attribuer une datation.

En conclusion, on peut considérer que la prospection de cette parcelle s'est révélée négative en ce qui concerne l'impact des travaux agricoles. En revanche, ceci ne présume en rien de l'absence de niveaux archéologiques dans des couches plus profondes qui pourraient être touchées par des terrassements conséquents ou des tranchées de fondations. Il conviendra donc, par précaution, d'effectuer une surveillance des futurs travaux de construction.

Mauduit Thierry

GIRONDE-SUR-DROPT Eglise Notre-Dame

La commune de Gironde-sur-Dropt est située dans le canton de La Réole, sur la rive droite de la Garonne, à la confluence avec le Dropt. Au Moyen Âge, ce cours d'eau constituait la frontière entre l'ancien diocèse de Bazas, auquel appartenait Gironde, et celui de Bordeaux. Un château et une seconde église, dédiée à Sainte-Pétronille, ont disparu au XIXe siècle. L'observation de l'église Notre-Dame – mentionnée pour la première fois dans le cartulaire de La Réole en 978 – a entraîné son intégration dans le champ d'étude du groupe régional CARE (Corpus des édifices religieux antérieurs à l'an mil ; programme ANR ; direction nationale Christian Sapin et Pascale Chevalier) et a motivé ces sondages afin de préciser si son chevet en moellons, au tracé en abside outrepassée à sept pans coupés, pouvait appartenir au Haut Moyen Âge. Il s'agissait également de vérifier comment cette abside s'articulait à la nef, sans doute reconstruite à la fin du Moyen Âge, la charpente étant datée de 1510 par les textes. Il s'agissait également de voir si la forme outrepassée pouvait résulter de l'adaptation éventuelle d'un plan centré primitif.

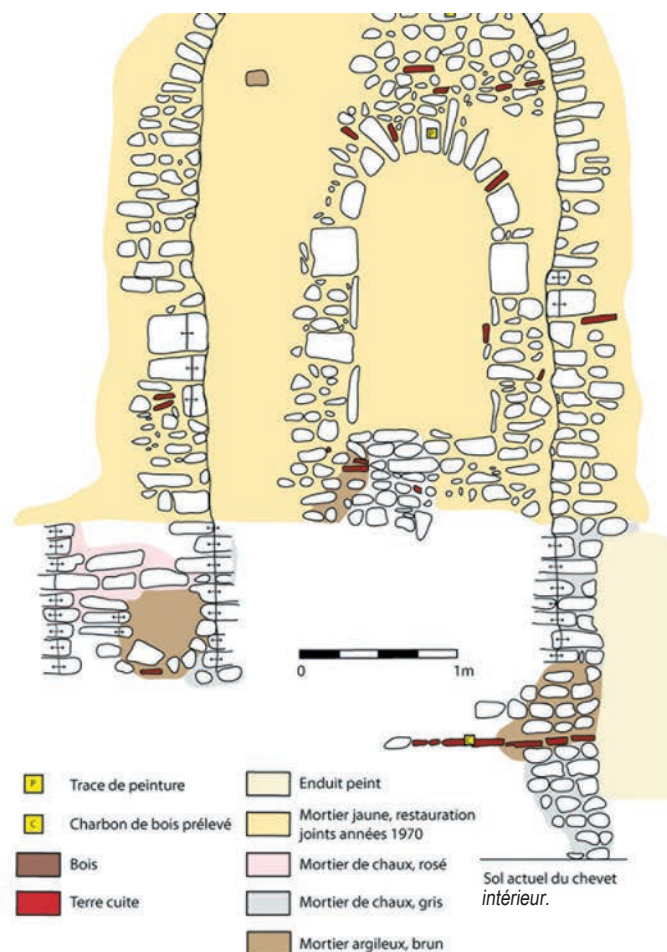
L'opération a consisté en l'ouverture de quatre sondages et en l'analyse d'un pan d'élévation de l'abside.

Le sondage 1, réalisé à l'intérieur, à l'extrémité orientale de la nef, sur le côté sud, a montré un sol très perturbé par les reprises effectuées à l'époque moderne, mais aussi un vestige de niveau de sol en tuileau.

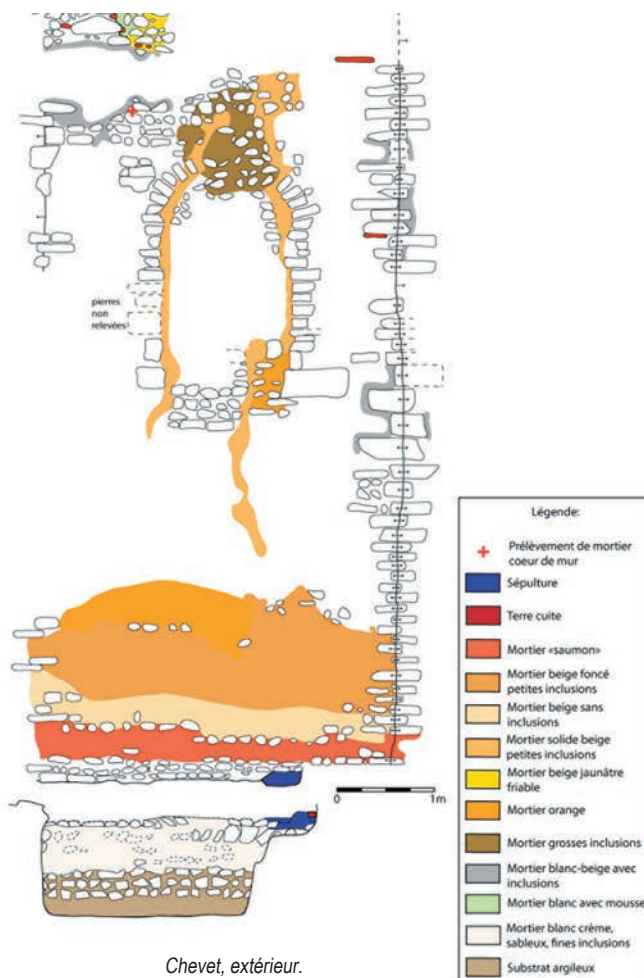
Le sondage 2 a été réalisé au chevet de l'église. Outre l'extrémité d'un sarcophage mérovingien probablement antérieur à la construction, ce sondage a permis d'observer les fondations sèches garnies de moellons, au tracé semi-circulaire, sur lesquelles reposent les pans rectilignes du chevet.

Le sondage 3 a été réalisé au nord-est du contrefort du XIIe ou XIIIe siècle qui est venu s'appuyer au point de jonction de l'abside et de la nef, probablement pour épauler un clocher arcade établi au-dessus de l'arc triomphal.

Il a été rapidement arrêté, en raison de la présence de sépultures de nouveaux nés sous tuiles canal de la période moderne.



Relevé J. Masson, M. Provost. Dessin M. Provost.



Relevé S. Blain, M. Vivas. Dessin M. Provost.



Le sondage 4, effectué au pied du mur de la nef, à l'ouest de ce même contrefort, a permis de retrouver le même type de fondation que pour le chevet, ainsi que la trace d'un sol de tuileau identique à celui trouvé dans le sondage 1. Un trou de poteau en lien avec la première construction a livré un charbon de bois.

L'étude des élévations s'est concentrée sur un des sept pans de murs n'ayant pas été perturbé par les reperçements de baies au XIX^e siècle, au-dessus du sondage 2. Un relevé des deux faces du mur en moellons de 50 à 60 cm d'épaisseur, chaîné sur les angles à l'aide de blocs allongés disposés en harpe, a été effectué. Il a permis de mettre en évidence la présence d'une grande fenêtre en plein cintre légèrement outrepassé, sans doute construite à l'aide d'un coffrage, dotée d'un glacis en forte pente et d'un large ébrasement intérieur. Cette fenêtre a été rétrécie à une époque indéterminée, puis définitivement bouchée dans un deuxième temps. Les traces de ce type de baies sont présentes sur les cinq pans orientaux.

Malgré le peu de mobilier, l'unique datation ¹⁴C d'un charbon de bois trouvé dans un trou de poteau lié à la phase de construction du premier édifice (sondage 4) a livré une date comprise entre 768 cal AD et 896 cal AD à 93,2 %, soit 3^e 1/3 VIII^e – IX^e siècle. Ce résultat, associé à l'observation des élévations et de la fondation permet de situer la construction du chevet de l'église Notre-Dame à l'époque carolingienne. C'est donc à ce jour le seul chevet d'église antérieur à l'an mil attesté

en élévation en Aquitaine. Il apparaît également que ce chevet heptagonal était lié dès l'origine à la nef, dont l'amorce orientale, au moins, présente les mêmes fondations.

Gensbeitel Christian

- Brutails, J.-A. *Les vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux, 1912.
- Cardouat, J. : *Monographie de la commune de Gironde (Gironde)*. Bordeaux, 1901.
- Coudroy de Lille, P. « L'église Notre-Dame de Gironde-sur-Dropt », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. XCI, 2000, p. 153-156.
- « Découvertes et nouvelles », *Bull. SAB*, 25, 2, 1913, 143.
- Faravel, S. *Occupation du sol et peuplement de l'Entre-Deux-Mers bazadais de la Préhistoire à 1550*, thèse de géographie historique, Université de Bordeaux III, 1991, 7 vol. I, 2, 261 ; III, p. 97.
- Roudié, P. *L'activité artistique à Bordeaux, en Bordelais, en Bazadais de 1453 à 1550*. Bordeaux, SOBODI, 1975, p. 44, 50.
- Saugues, A. « Notice sur le bourg de Gironde d'après les renseignements fournis par M. Saugues. Séance du 5 août 1864 », *Compte-rendu des travaux de la Commission des monuments et documents historiques du département de la Gironde*, 1862-1864, Bordeaux, 1865, p. 82-85.
- Sion, H. *La Gironde*. 33/1. Carte archéologique de la Gaule sous la responsabilité de M. Provost, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994, p. 264.

ISLE-SAINT-GEORGES

Dorgès, Le Pré Napias

La campagne 2011 avait pour principal objectif de mettre au jour des niveaux du Premier Âge du Fer. Ils sont attestés dans deux zones distantes de 170 m. Ces découvertes permettent d'agrandir considérablement l'emprise de l'occupation pour cette période et de considérer que nous sommes bien en présence d'un habitat groupé : des espaces domestiques sont périodiquement reconstruits aux mêmes emplacements. Cet habitat semble en effet avoir été occupé sans solution de continuité pendant tout le Premier Âge du Fer et jusqu'au début du Second, comme dans l'habitat voisin de Bordeaux.

Un autre résultat important est la mise en évidence de niveaux du Bronze final, dont l'existence était supposé d'après du mobilier résiduel, mais qui n'avait encore jamais été observés. Saint-Georges offre ainsi une séquence d'occupation remarquable pour la première moitié du 1^{er} millénaire a.C. Ces niveaux ont été rencontrés à une profondeur plus faible qu'attendue, entre 0,40 et 0,80 m depuis la surface. Or, les opérations de 2009 et de 2010 ne les avaient pas atteints alors que la fouille avait dépassé par endroit 1 m de profondeur depuis la surface.

Cette « bizarrerie » topographique est explicable : la pente naturelle du terrain s'accroît vers le nord-ouest, en direction de la vallée de la Garonne. Toutefois, elle semble avoir été plus forte à l'Âge du Fer qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il reste à évaluer la relation entre la rupture de pente qu'on doit supposer et le paléochenal mis en évidence par les géomorphologues qui pourrait dater du Premier Âge du Fer et qui se situe nettement plus bas que les niveaux archéologiques de cette époque.

Un dernier point est à noter en guise de conclusion provisoire : aucune des opérations conduites depuis 2009 n'a mis en évidence d'occupation comprise entre le III^e et le I^{er} siècle a.C., alors qu'elle est attestée dans les fouilles de Richard Boudet aux Gravettes. On peut se demander si ce rétrécissement de l'habitat s'explique par des dynamiques socio-économiques locales par des problèmes hydro-climatiques ou bien encore par des problèmes de datation. Ce sera l'une des questions à traiter pour les années à venir.

Notice rédigée par Régaldo Pierre (Sra) à partir du rapport final d'opération fourni par la responsable Colin Anne (SUP).

ISLE-SAINT-GEORGES

Dorgès, Gravettes, Ferrand et autres

Conjointement aux recherches, par l'université Bordeaux 3 sous la direction d'Anne Colin, des interventions ont été effectuées à différents endroits de la commune en fonction des nécessités imposées par les travaux de construction ou agricoles.

■ **Piscine Gravettes**

Des renseignements faisant état de travaux d'excavation pour la construction d'une piscine nous ayant été communiqués, nous avons pu intervenir, avec l'aval du propriétaire, pour effectuer, dans la précipitation, une série de relevés, de photos et d'observations, ainsi qu'une collecte de mobilier.

Le creusement impactait une surface de 8 m x 4,50 m. Trois grosses US se détachent en coupe :

- 1 couche de 50 à 60 cm composée de limons argileux sans mobilier archéologique (ou simplement résiduel) ;

- 1 couche de 35 cm de limons argileux mêlés à des galets et de la grave (très peu de mobilier) ;

- 1 couche de terre gris/noire avec graviers, riche en céramiques (tournées pour 90 % du corpus, dont des vases de stockage, de la céramique commune, une belle sigillée très fine, etc.), des fragments d'amphores (Tarraconaises pour la plupart), tuiles (plutôt des *imbrices*), faune (porcs et ovins principalement), un peu de métal (fragments de bronze, un plomb de filet de pêche, clous en fer), un probable fragment de tuyère de fonderie de métaux, beaucoup de charbons, quelques fragments de torchis. La stratigraphie s'étend sur 25 cm de profondeur mais se prolonge plus bas car le niveau visible s'arrête à la profondeur de creusement de la piscine, c'est-à-dire 1,10 m.

Une grosse structure est apparue sur 1,50 m de large, composée de grosses pierres calcaires et de moellons non maçonnés. De la céramique commune tournée, de l'amphore et des *imbrices* étaient associées à cette structure imposante repérée sur toute sa largeur seulement du côté nord du creusement. Côté sud une grosse pierre est apparue au même niveau que la structure nord, de même à l'ouest. D'autres grosses pierres ont été extraites par la pelle mécanique, au moins une partie d'entre elles devait appartenir à la structure nord visiblement amputée lors du creusement.

La mise au jour de ces niveaux archéologiques nous apporte la preuve que le site des Gravettes se poursuit sur cette parcelle que l'on croyait vierge ou située à l'extrême limite de la zone d'habitat antique. Cette incertitude de la limite du zonage provient probablement du fait que les niveaux les plus récents sont situés à une profondeur inhabituelle (90 cm à 1 m au lieu de 30 cm à 50 cm sur le reste de la commune), mais il n'est pas impossible que cette parcelle ait subi des apports de terre afin d'en surélever le niveau, qui

pourraient correspondre à la première couche. Seuls des relevés altimétriques permettraient de confirmer cette hypothèse.

Chronologiquement, les niveaux mis au jour, compte tenu du mobilier collecté, sont à situer sur la période augustéenne ou le 1^{er} siècle av. J.-C. Entre autres, quelques tessons de céramiques présentant des typologies datables peuvent en attester : trois fragments de vases de stockage de type 805 des ateliers de Vayres (Sireix Ch. 2008) et un tesson de vase peigné probablement contemporain des 805 (fin 1^{er} av./début 1^{er} ap. J.-C.). Seules trois monnaies, trouvées dans les déblais, sont légèrement antérieures : une monnaie à la croix fourrée du type « à la tête bouclée du Causé » et deux deniers républicains (Plancia : 55 av. J.-C. ; Carisia : 46 av. J.-C.).

■ **Terrassement Gravettes**

Ces travaux ont fait l'objet d'une collecte de mobilier, essentiellement céramique, et d'observation d'anomalies du substrat liées à la présence du site antique sur ce secteur. La profondeur des travaux n'a pas excédé 30 cm et les niveaux archéologiques ont été à peine effleurés. Néanmoins, des traces sombres linéaires, d'environ 40 cm de large, approximativement d'orientation nord/sud, sont apparues et peuvent correspondre à des structures anthropiques de type fossé.

Le mobilier ramassé dans les déblais provient de niveaux remaniés. La céramique est essentiellement commune et, pour la plupart, tournée. Quelques décors sont visibles sur cinq tessons. La sigillée est absente et les fragments d'amphores sont de types Tarraconaise (Pascual 1) et Dressel 1 (en moindre quantité).

La fourchette chronologique est comprise entre la fin du second Âge du Fer et le deuxième siècle ap. J.-C.

■ **Ferrand La Thau**

Au hameau de Ferrand, la mise en culture d'une parcelle de terre agricole sur laquelle se trouve également une imposante construction, aujourd'hui ruinée, a permis la collecte de mobilier céramique et métallique. Cet édifice, situé sur un lieu nommé « La Thau » (dérivé de « la tour »), a succédé à une ancienne maison noble (peut-être du X^{Ve} siècle). La bâtisse est présente sur le cadastre napoléonien de 1802.

La zone de concentration des vestiges mis au jour, restreinte à une surface d'environ 800 m², se situe le long de la façade ouest du bâtiment.

Le mobilier recueilli est composé :

- de céramiques, en assez grand nombre, dont certaines à décor vernissé. Les formes reconnues ont permis d'identifier, entre autres, des ustensiles de type



mortier, lèche-frite, réchaud, couvercle, etc. Datation proposée : du XIII^e au XVII^e siècles.

— de lests en plomb (4 préformés et 1 tronconique) liés à la pratique de la pêche (lests de filets). Leur typologie et leur poids commun (33 g) permettent d'écarter une origine antique pourtant reconnue pour la presque totalité des plombs trouvés sur les zones archéologiques de la commune. Ils sont probablement d'époque contemporaine.

— de divers objets métalliques : clous en fer et en bronze, plaquette rivetée en alliage cuivreux, billes de plomb écrasées (balle de mousquet ?)

Huit monnaies ont aussi été trouvées lors de la prospection d'une petite partie de la parcelle, à proximité des ruines. Elles sont toutes de type double tournois, à situer entre la fin du XVI^e siècle (1593) et le milieu du XVII^e siècle.

■ Travaux anciens sur la motte castrale

L'enquête de terrain auprès des habitants de la commune a permis d'étudier du mobilier céramique issu du creusement d'une piscine, il y a quelques années, sur l'escarpe des douves côté ouest de la

motte castrale, au pied d'un lambeau du rempart médiéval encore existant.

Intrigué par la présence de céramiques dans les déblais, lors des travaux, le propriétaire en a prélevé quelques éléments. Il s'agit, à 90 %, de mobilier antique dont le corpus est dominé par des fragments d'amphores en majeure partie Tarraconaises de type Pascual 1. Quelques Dressel 1 et de la céramique commune y sont associées. Des tessons de céramiques médiévales et modernes complètent cet ensemble.

Il est difficile de tirer des enseignements de ces observations. En effet, la motte castrale a certainement été constituée par l'apport de remblais provenant du creusement des douves ou d'autres terrains situés à proximité. L'édification de la forteresse médiévale ayant empiété sur l'extrémité sud du site antique, il n'est pas surprenant de trouver du mobilier gallo-romain dans le substrat constituant l'élévation de son emprise.

Mauduit Thierry

Moyen Âge classique

LANGOIRAN Le Castéra

Il n'y a pas eu de campagne de fouilles sur le site du Castéra en 2011, en revanche une campagne de prospection géophysique conduite par Adrien Camus (ULR Valor) et Vivien Mathé (UMR LIENSs) de l'université de La Rochelle, à l'échelle du méandre de la Garonne dans les communes de Langoiran et de Lestiac, a pris le relais des premières campagnes effectuées sous la direction de † Michel Martinaud en 2006 (Martinaud *et alii*, 2006) puis de Vivien Mathé en 2007 (Mathé *et alii*, 2007). L'objectif était de rechercher d'éventuels paléo-chenaux afin de retracer l'évolution géomorphologique des lieux et de comprendre leur paléo-géographie, notamment dans le contexte d'occupation du site du Castéra de Langoiran. Cette étude doit permettre la comparaison avec d'autres sites installés le long de la Garonne et de l'estuaire de la Gironde, comme celui de l'Isle-Saint-Georges (Camus et Mathé, 2011) situé quelques kilomètres en aval sur la rive gauche de la Garonne. Elle se fait dans le cadre du projet-région « *Peuples de l'estuaire et du littoral médocain aux époques protohistorique et antique* » coordonné par A. Colin et F. Verdin de l'institut Ausonius. La prospection a confirmé l'existence probable d'un paléochenal - qui reste à dater - passant aux pied

des coteaux et donc au nord du site du Castéra. Cette hypothèse sera vérifiée en 2012 par des carottages effectués par Séverine Lescure (Université de Paris I - Panthéon Sorbonne) dans le cadre de la préparation de sa thèse de géographie physique consacrée aux « paléoenvironnements fluviaux dans la basse vallée de la Garonne et l'estuaire de la Gironde ».

Faravel Sylvie

- Martinaud M., Bégaudeau K., Cersoy S. & Guillemardet J.-L. *Prospections géophysiques relatives à l'étude du Castéra de Langoiran (Gironde)*. Service régional de l'archéologie de la région Aquitaine. 2006, 16 p.
- Mathé V., Druet M. & Caraire G. *Prospection magnétique sur le Castéra de Langoiran (Gironde)*. Service régional de l'archéologie de la région Aquitaine. 2007, 13 p.
- Camus A. & Mathé V. *Prospections géophysiques à but paléoenvironnemental sur les communes de Langoiran et Lestiac (Gironde)*. Service régional de l'archéologie de la région Aquitaine. 2011, 26 p.
- Camus A. & Mathé V. *Prospections géophysiques à but paléoenvironnemental et archéologique sur la commune de l'Isle-Saint-Georges (Gironde)*. Service régional de l'archéologie de la région Aquitaine. 2011, 47 p.



LIBOURNE

40 rue de Lamothe

Le diagnostic réalisé dans le jardin de l'ancien presbytère Saint-Jean n'a pas donné les résultats escomptés au vu de son emplacement, sur l'un des points les plus hauts de la bastide historique (supérieur à 10 m). En effet une motte médiévale est attestée dans les parages. Sur les trois sondages, limités aux cotes de profondeur du projet envisagé, deux se sont avérés négatifs. Le sondage positif a permis de

constater le tracé du rempart médiéval en limite de parcelle et de voir qu'un bâtiment postérieur y était adossé. Ce dernier se matérialisait par un lambeau de fondation de mur en pierres appareillées. Le mobilier collecté dans les remblais de ces tranchées, permet de nous situer seulement dans le courant des périodes moderne et contemporaine.

Scuiller Christian

LUGASSON

Fauroux

Une série de sondages, ouverts en 2010 sur le plateau de Fauroux, avaient pour but de mieux appréhender l'environnement dans lequel se situent le souterrain dit « refuge » et la série de silos qui l'accompagne. Ces éléments sont implantés sur un rebord de talus. Les sondages qui n'avaient pu être achevés lors de la campagne 2010 sur le plateau, l'ont été en juillet et août 2011.

L'un deux a confirmé l'existence d'une sorte de fossé aux parois dissymétriques creusé dans le socle calcaire. Il pourrait s'agir d'un fossé fermant le site ou d'un vide sanitaire pour une habitation. Le remplissage est fait de pierres calcaires, de céramiques, de charbons de bois, de fragments de terre cuite (probablement du torchis) et de quelques objets métalliques, donc des éléments d'habitat. Au moins un trou de poteau est apparu, creusé dans le substrat calcaire ; il suggère la présence d'une habitation ou d'un aménagement à proximité de ce creusement.

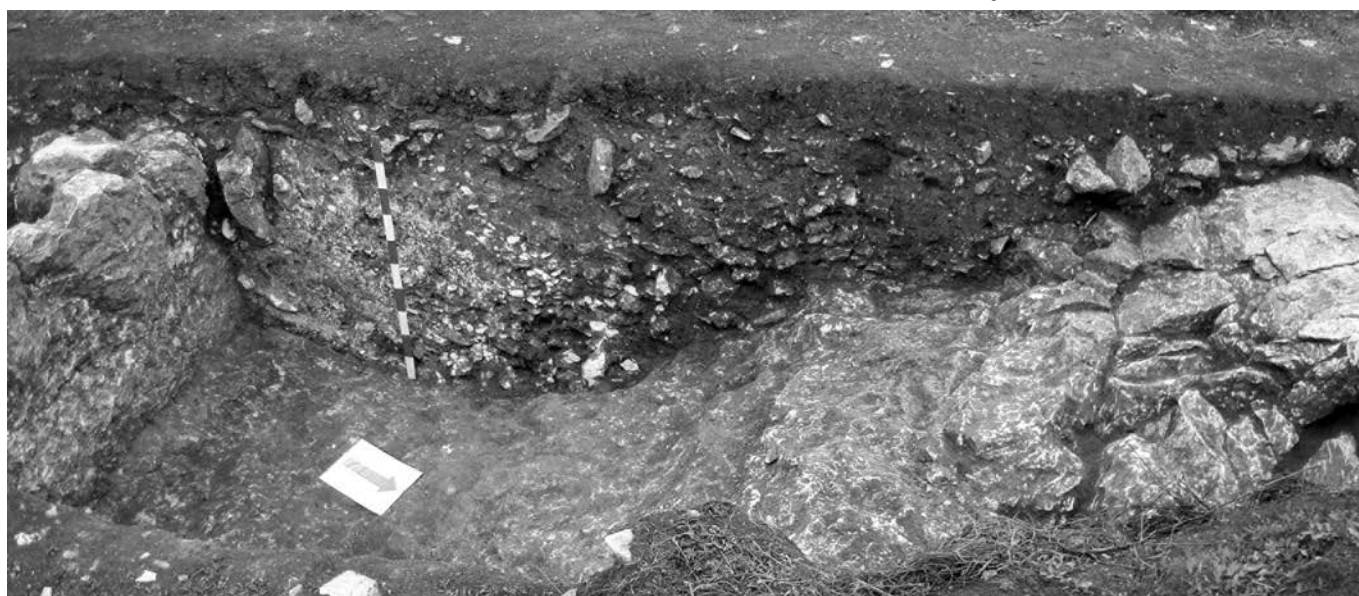
Un autre sondage, à une cinquantaine de mètres vers l'Est des précédents, dans une sorte de cuvette,

a fait apparaître à nouveau un creusement dans le rocher, mais aussi des traces de labour sculptées dans le plateau calcaire. Là aussi dans le creusement, se retrouvent des fragments de céramique, du torchis et des scories de travail du fer. Un dernier sondage, totalement à l'opposé, vers l'Ouest, est le seul à avoir montré la présence de tuiles (médiévales ou modernes ?) servant à combler des cavités du substrat calcaire. La céramique est quasi-absente de ce sondage.

La céramique trouvée sur ce site se situe entre le XII^e et le XIV^e siècle et montre la présence, probablement en continu, d'un habitat implanté sur le site de Fauroux. Ces éléments ne peuvent qu'inciter à mener une campagne plus importante sur l'ensemble du site dans le cadre d'une fouille programmée pour mieux comprendre l'organisation de l'habitat et la place du souterrain et des silos découverts à la fin du XIX^e siècle.

Huguet Jean-Claude

Sondage 4 : Profil du fossé.



MAZÈRES

Couteliva

Cette opération de diagnostic a été menée sur l'emplacement d'un futur lotissement. D'après l'inventaire publié dans le Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux en 1897, l'assiette du projet est traversée par la voie antique Langon-Bazas. Cette voie a été reconnue plus au sud sur la commune de Coimères lors des diagnostics archéologiques préalables à la construction de l'autoroute A65.

A l'issue de ce diagnostic, force est de constater que l'homme a très peu laissé son empreinte dans ce milieu. Quelques fosses ou structures relevant d'une occupation saisonnière, l'ouverture de chemins attestent qu'il s'agit d'une zone de passage et non de résidence permanente. Étant donné le faible nombre de structures linéaires sur une surface somme toute restreinte, on se contentera de conclure que l'homme

n'est intervenu que tardivement, à l'époque moderne, pour mettre en valeur le terroir, vraisemblablement pour le drainer et le cultiver, sans doute en vigne.

Quant à la voie romaine Bazas-Langon, qui a motivé l'intervention, il semble qu'il faille la situer non pas «sur l'emprise» du projet mais en limite d'emprise. L'examen de la carte de Cassini et des cadastres napoléoniens des communes situées entre Langon et Bazas permet en effet de montrer que le tracé d'une voie importante (dite «Voie royale de Bayonne à Bordeaux») se situait à environ 800 m à l'Est de l'actuelle nationale, plus ou moins contre l'hippodrome de Langon (Grande Bidanne, juste à l'Est du projet).

Cavalin Florence

MÉRIGNAC

16 avenue de l'Europe

Un projet immobilier est à l'origine du diagnostic archéologique. L'emprise concernée porte sur une surface totale de 1544 m². Cette parcelle en lanière est bordée au nord par le ruisseau des Ontines, affluent du Peugue, sur lequel il y eut un moulin.

Cette localisation suggère la présence probable de vestiges en liens avec de possibles aménagements

de berges. Plus largement, le secteur est marqué par des occupations médiévales et modernes rurales. Les deux sondages réalisés se sont avérés négatifs.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Calmettes Philippe (Inrap)

MÉRIGNAC

2 allée de Kaolack

Sur les six tranchées réalisées, aucune n'a livré de vestiges archéologiques en place.

Cependant, bien que négatives, les tranchées ont révélé la présence d'un paléochenal qui entaille la terrasse graveleuse.

Ballarin Catherine

PETIT-PALAIS-ET-CORNEMPS

Cazat et Bois-Redon sud

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol. La surface investiguée, soit 190 sondages au total, représente 5,8 % des 16 hectares de l'emprise totale. L'intervention archéologique a mise en évidence huit aménagements anthropiques et une probable mare.

Dans la moitié orientale de l'emprise, ont été découverts trois fossés parcellaires, un captage de source antique et une dépression à caractère humide et anthropisée (mare ou paléochenal). L'aménagement de source se présente sous la forme d'une fosse peu profonde (environ 1 m) et de moins de 10 m². Dans sa partie nord-est, est installé un cuvelage circulaire, formé de moellons calcaires liés par une argile sableuse grise, qui matérialise l'emplacement du puisard. Un trou dans l'une des pierres a pu faciliter l'infiltration des eaux pluviales (cf. fig.) Dans le tiers

sud-ouest, un pavement grossier composé de dalles plates a pu faciliter le puisage en aménageant l'accès au puits.

Le mobilier archéologique associé à cette structure, laisse supposer qu'elle a été utilisée au cours de la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère et plus probablement entre 50 et 80. Il est composé de nombreux vases à liquide, type cruche et oenochoé (cf. fig.). De plus, la probable mare mitoyenne a livré quelques fragments de terre cuite architecturale et des tessons de céramique gallo-romains (dont un de sigillée).

Ces artefacts témoignent peut-être de l'activité (agricole ?) dans ce secteur proche du captage F1003 au cours de la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère. Toutefois l'occupation anthropique de cette période reste ténue au regard des éléments découverts lors du diagnostic.



Vue du captage avec perforation dans l'une des pierres.

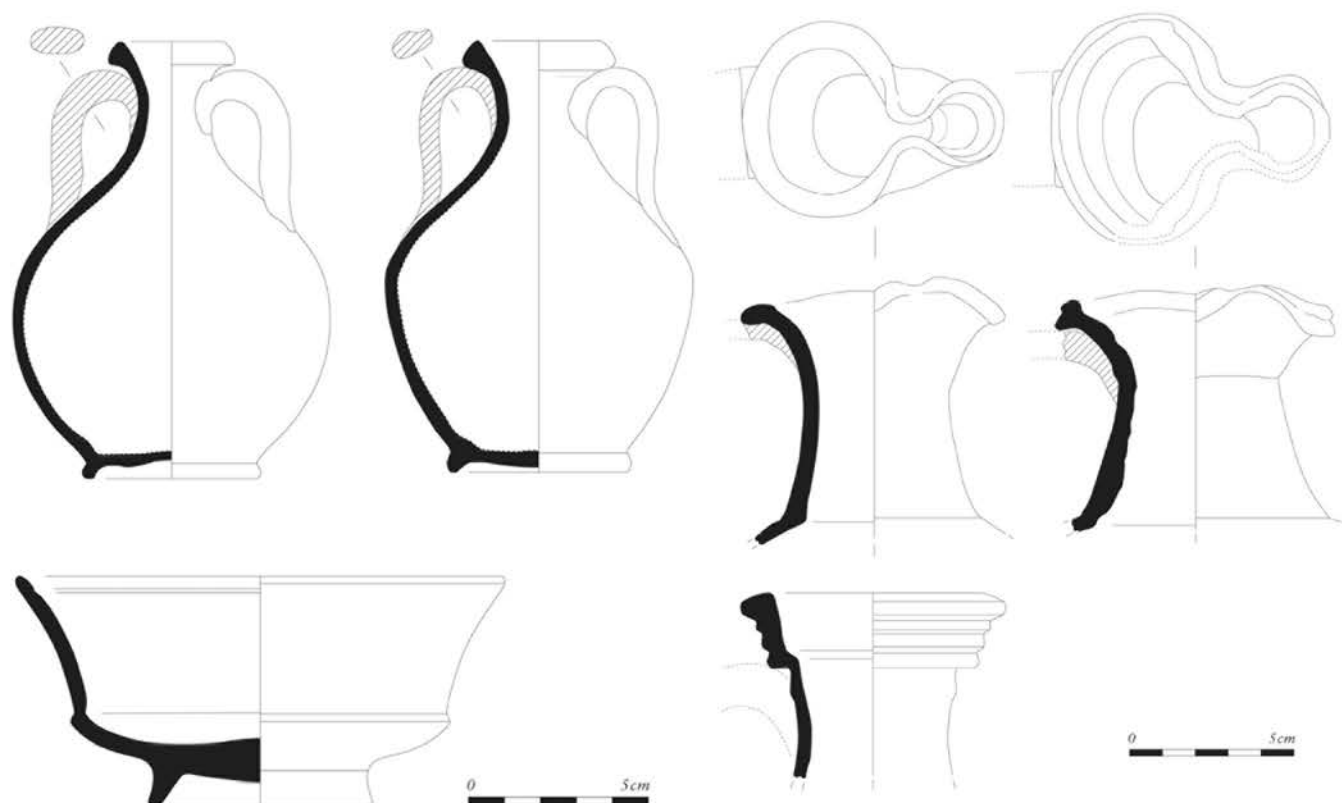


Le secteur occidental a fourni des traces plus fugaces d'occupation humaine : quatre structures isolées et dépourvues de mobilier archéologiques, trois zones de combustion (foyers en place ou brulis d'écobuage ?) et un fossé de haie moderne.

L'étude des séquences sédimentaires, des aménagements anthropiques et du mobilier associé,

permet de définir une période de fréquentation de cette zone : la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère. Mais cette fréquentation semble épisodique.

Harry Alexandra



Petit-Palais-et-Cornemps - Cazat et Bois-Redon sud.

A gauche : 2 cruches à deux anses type Santrot 473 et coupe à haut pied annulaire proche de la forme Santrot 170).

A droite : oenochoës forme Santrot 502 et 505 et cruche à pâte rose et à manchon cannelé).

PODENSAC

52 rue d'Angleterre

Notice non parvenue.

Depuydt Jean-Marc (BEN).

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

ZAC de Milon – Phase 1

Cette opération de diagnostic archéologique a concerné un projet immobilier couvrant une superficie plus de neuf hectares.

Cinquante tranchées ont été réalisées représentant

une surface de 3990 m², c'est-à-dire 4,5 % de la totalité du projet.

Aucun élément d'occupation humaine ancienne n'a été recueilli.

Sandoz Gérard

SAINT-ÉMILION

La Madeleine

Cette opération de diagnostic portait sur une parcelle connue pour appartenir à l'un des cimetières historiques de la ville de Saint-Emilion situé extra-muros.

Elle a révélé plusieurs types de structures funéraires et une répartition de celles-ci sur plusieurs niveaux stratigraphiques. Les sépultures relevées sont des tombes rupestres de formes anthropomorphes ou rectangulaires, des coffrages en parpaings calcaires de formes anthropomorphes, ou rectangulaires, indéterminées, et des tombes en fosse de formes oblongues. Des dalles couvraient sur un grand nombre de ces sépultures.

Des limites ont été perçues, notamment au nord et au sud-est de la parcelle, ce qui permet d'avoir quelques éléments de réflexion sur son développement spatial de cette zone funéraire. En revanche, aucune fouille de tombe, à proprement parler n'a abordé la question

anthropologique, les différents aspects de la population inhumée restent donc à découvrir (recrutement, état sanitaire, traitement funéraire par exemple).

Des sillons longitudinaux creusés à la surface du substrat calcaire ont été relevés. L'interprétation de ceux-ci reste pour l'instant délicate : s'agit-il d'ornières, de caniveaux, de traces d'extraction du calcaire, ou de structures liées à la culture de la vigne ? Des éléments bâtis, appartenant à la façade d'un édifice ecclésial des XIe-XIIe siècles, avec les bases conservées de l'embrasement nord d'un portail, sont la découverte majeure de l'opération. Ces éléments architecturaux sont à associer aux vestiges partiels d'un chevet roman déjà connu sur la parcelle voisine. L'ensemble correspond à l'église Sainte-Marie-Madeleine, détruite probablement avant la fin de la période médiévale, et que l'historiographie locale avait jusqu'à présent confondue avec Notre-Dame de Fussignac.



Vue partielle de la base nord de la façade occidentale de l'église Sainte-Marie-Madeleine (photo Ch. Scuiller, Inrap).



Cette découverte remet en perspective l'importance historique du cimetière de la Madeleine non seulement en tant que lieu d'inhumation, mais aussi en tant que lieu de culte, et le met en résonance avec le développement de la ville de Saint-Émilion et l'histoire paroissiale de son territoire.

Scuiller Christian

- Léo Drouyn et Saint-Émilion. CLEM 1999. Coll. Léo Drouyn, les albums de dessins, vol. 5.
- Gaborit, M. et Béguenue A. *Peintures murales médiévales de Saint-Émilion*. Confluences. 1999.
- Piat, J.-L. et Scuiller, Ch. « A six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion » dans Fr. Boutouille, D. Barraud, J.-L. Piat dir. *Fabrique d'une ville médiévale, Saint-Émilion au Moyen Âge*. Ed. Fédération Aquitania. 2011, Supplément n°26., pp. 39-101.

SAINT-ÉMILION

Ville médiévale

Cf. notice en fin de volume, rubrique Projets collectifs de recherche.

Marin Agnès

Moyen Âge classique

SAINT-FÉLIX-DE-FONCAUDE

Pommiers

Après deux ans de surveillance ponctuelle (BSR 2010, p. 122), l'année 2011 a vu la fin de la restauration de la courtine nord-est du *castrum* de Pommiers. La surveillance des travaux effectuée cette année n'a pas permis de découverte majeure.

Elle a été l'occasion de compléter dans cette zone le plan de l'enceinte et de son assise rocheuse, peu saillante, jusque là masquée par des éboulis remontant

à la restructuration du site au XIX^e siècle. Seule nouveauté, la découverte d'un massif de maçonnerie placé à l'angle formé par le contact de la courtine nord-est et de la porte nord qui pourrait correspondre aux vestiges d'un contrefort, l'absence de support rocheux stable à cet endroit pouvant impliquer une fragilité de la structure.

Faravel Sylvie

*Néolithique récent/final,
Campaniforme*

SAINT-LAURENT-MÉDOC

Tumulus des Sables

Une année supplémentaire avait été sollicitée pour achever le dégagement complet du monument entourant la chambre funéraire fouillée précédemment. Une zone d'ombre préjudiciable à la reconstitution du phasage du monument apparaissait sur son flanc ouest. Dans les derniers jours de fouilles en 2010 avait en effet été identifiée une vaste fosse engagée sous les maçonneries de pierres sèches ceinturant le tumulus. Cette excavation emplit de pierres associées à un possible niveau de sol, paraissait matérialiser une étape antérieure qu'il importait de fouiller minutieusement.

Le programme de travaux fixé pour 2012 prévoyait, outre l'exploration de cette structure, la

fin du dégagement de la ceinture de pierres à l'est. En parallèle à ces travaux de terrain, la campagne a également été mise à profit pour faire avancer l'étude post-fouille grâce à un atelier anthropologique ouvert à des étudiants confirmés dans cette discipline. Cette étude de très longue haleine, compte tenu du volume à traiter (environ 15 000 restes humains) et de la fracturation des pièces, requiert en effet un temps de travail considérable pour déterminer, trier, apparier, recoller, inventorier, mettre sur plan les vestiges, toutes opérations nécessaires à l'analyse de l'organisation de l'espace funéraire, de son fonctionnement, de son recrutement et des caractéristiques biologiques des défunts.



Sur le terrain, les données nouvelles ont justifié pleinement la reconduction pour un an de la fouille. La forme du monument apparaît maintenant avec une très grande cohérence. La ceinture de pierres sèches autour du tertre mesure un peu plus de 20 m de diamètre. Son bord interne, relativement bien conservé à l'est, dessine un plan polygonal. Toute la partie nord du monument a disparu lors des terrassements occasionnés par la construction de l'école communale dans les années 70. A l'ouest, la ceinture moins bien conservée et son tracé actuel est en partie faussé par des manques. Cette ceinture entoure une éminence de sable en place dont le profil pédologique indique une troncature importante : il manque tous les horizons superficiels soit au moins un mètre de sédiment. On peut donc envisager une butte nettement plus élevée qu'aujourd'hui, excavée dans sa partie centrale pour y installer la chambre en bois et aménagée à son pourtour par une bordure en pierres dessinant un parapet bas, inférieur au mètre. Une entrée en entonnoir a été retrouvée au sud. Cette dernière a accueilli les produits d'une vidange de la chambre. La chronologie des vestiges et leur position stratigraphique montre que cet épisode est certainement l'œuvre des campaniformes. Le mobilier renvoie au Néolithique récent et dans une moindre mesure au Néolithique final. Le Campaniforme, qui est pourtant dominant dans la tombe en est exclu. Cette vidange est recouverte par l'éboulis de la ceinture de pierres, dont on peut légitimement assigner la construction aux mêmes campaniformes.

Dans ce scénario, il n'y a pas de traces de l'architecture ancienne du monument, au Néolithique

récent et final. Si, au niveau de la chambre, il est encore prématuré de distinguer des éléments éventuels de cette étape primitive, la grande fosse à l'ouest apporte quelques éléments de réponse. Le fond de cette excavation, profonde de plus d'un mètre sous la ceinture de pierres, est tapissé par les restes soutirés d'une autre maçonnerie effondrée aux éléments bien mieux conservés (pierres vives, non altérées, ni désagrégées). Le bord interne de cette structure est rectiligne et discordant par rapport à la ceinture supérieure. Il est appuyé sur un petit bourrelet de sable gris souris, également rectiligne, dont on a pu montrer l'origine lacustre. Ces indices suggèrent l'existence d'un tertre originel rectangulaire plus étroit que celui remodelé au Campaniforme.

L'origine de la fosse est incertaine. La disposition des éléments pierreux et des couches montre que ceux-ci s'y sont affaissés postérieurement à leur mise en place, sans doute par l'élargissement d'un creusement (naturel ou anthropique) commandé par une érosion régressive. Pratiquement aucun vestige n'y a été retrouvé associé, hormis un tesson en céramique fine, deux perles tubulaires en calcaire et un os du carpe humain. En dehors de cette fosse, aucun autre témoin d'architecture ancienne n'a subsisté sur le site, comme en atteste le résultat négatif de grands transects à la pelle mécanique effectués en toute fin de campagne. C'est donc sans doute à la faveur d'un aléa limité que ces éléments, déjà recouverts dans la fosse, doivent de ne pas avoir été repris.

Pour l'équipe scientifique,
Chancerel Antoine et Courtaud Patrice

SAINT-LOUBÈS

Rues Saint-Aignan et Max Linder

Cette opération de diagnostic archéologique préalable à la construction de logements portait sur une surface de près de 1,5 ha, composée de deux macro-lots diagnostiqués respectivement à 4,39 % et

6,50 %. Seuls deux fossés (parcellaire ?), dénués de mobilier, y ont été découverts.

Moreau Nathalie

TALENCE

140 Rue Roustaing

Malgré les présomptions pesant sur ce lieu, notamment du fait de la proximité d'une résidence aristocratique dite « château du Prince Noir » pouvant remonter au XIV^e siècle, les quelques indices archéologiques exhumés des sondages ne sont pas suffisants pour témoigner d'une occupation ancienne de la zone. Un des sondages a révélé la mise en place

d'un pavage contemporain en parpaings réemployés, un autre a livré le négatif d'une simple fosse à la fonction indéterminée. Le bâti encore en élévation sur place, avec son arcature en acier et ses murs de briques, est un témoin architectural talençais de la période industrielle finissante.

Scuiller Christian



Moyen Âge

LA TESTE-DE-BUCH

3 rue du Chemin des Dames

C'est le douzième diagnostic réalisé en l'espace de quatre ans dans le centre urbain de La Teste. Cette intervention est située immédiatement au nord de la nécropole médiévale et moderne reconnue lors des opérations de fouilles programmées de 2005/2006 et à proximité du paléorivage.

Lors de l'intervention, les différentes parcelles constituant le futur projet d'urbanisation étaient encore occupées par les maisons d'habitation construites au début du siècle précédent. Ceci a eu pour conséquence d'occulter toute une partie du site qui n'a pu être correctement diagnostiqué. Malgré tout, la disposition des trois sondages qui ont pu être réalisés, a permis de visualiser approximativement la configuration du site. L'occupation semble assez inégalement répartie. En effet, elle est concentrée le long des voiries actuelles (sud et est) alors que l'ouest du terrain n'a pas livré de structure. La couche d'occupation médiévale diminue également et disparaît dans cette même direction.

La première phase d'occupation est datable du Haut Moyen Âge. Elle est matérialisée par une couche d'occupation et des structures fossoyées (fosses et trous de poteaux) qui caractérisent une zone d'habitat constituée de bâtiments à structure porteuse en bois.

Au Bas Moyen Âge et à l'époque moderne, l'occupation ralentit fortement. Ce phénomène est peut-être le résultat des variations du niveau marin qui a contribué à faire légèrement reculer la zone urbaine.

Cette opération permet de prolonger la trame urbaine médiévale au nord de l'ancienne nécropole. Elle a également permis de visualiser une des limites de la ville médiévale qui avait été observée en 2009 sur le site de la rue Chanzy situé à 120 m au nord/est de ce diagnostic. Cette possible limite de la zone anciennement urbanisée annonce peut-être le paléorivage, qui n'a pas été visualisé sur l'emprise de ce diagnostic.

Jacques Philippe

Moyen Âge,
Moderne

LA TESTE-DE-BUCH

3 rue Victor Hugo

Ce quinzième diagnostic réalisé dans le centre urbain de La Teste depuis 2007 portait sur une parcelle arborée, localisée à l'est de l'église paroissiale et de son cimetière.

Six tranchées de sondage ont été disposées dans les allées du parc, couvrant une superficie de 3,4 % du terrain d'origine.

La structure la plus remarquable mise au jour correspond au méandre d'un ruisseau, dont le cours avait été partiellement reconnu à l'occasion de deux précédents diagnostics un peu plus au sud. Ce petit cours d'eau, d'une emprise de 7 m, traversait la ville au Moyen Âge du sud au nord, en direction du Bassin d'Arcachon. Au XVII^e siècle, ce ruisseau est détourné en amont de la ville et son ancien cours est très rapidement comblé. L'espace ainsi gagné permet

à l'urbanisation moderne de se développer sans restriction. De cette dernière, nous avons pu retrouver quelques fragments de lapidaire dont certains appartiennent à un linteau de porte du XVII^e siècle.

Le reste des structures retrouvées appartient à des fosses et à des trous de poteaux de différentes époques (médiévale, moderne et contemporaine).

Si cette opération de sondage n'a pas permis de vérifier la présence ou l'absence de l'occupation médiévale aux points clés du site, elle a permis de compléter très utilement les données sur l'évolution de l'urbanisme testérin en parallèle avec celui de son réseau hydrographique, surtout pour la phase de transition entre le Moyen Âge et l'époque moderne.

Jacques Philippe

LA TESTE-DE-BUCH 16 rue du 14 Juillet

Ce quatorzième diagnostic réalisé en l'espace de quatre ans dans le centre urbain de La Teste. Il vient en complément de celui réalisé en 2009 sur l'emprise de l'ancienne école Gambetta qui le jouxte à l'ouest. Ces deux diagnostics concernent un projet urbain de 6300 m² qui comprendra la réalisation d'une voirie ainsi que la construction de la nouvelle mairie de La Teste et d'un immeuble privatif.

Deux tranchées de diagnostic ont été réalisées, couvrant une superficie de 76 m².

Comme sur une grande partie des diagnostics réalisés dans le centre ville, la première phase d'occupation est attribuable au début du Haut Moyen Âge. Cette phase est caractérisée par trois fosses et deux trous de poteaux matérialisant au moins un bâtiment en bois sur poteaux porteurs.

Le Bas Moyen Âge est représenté par plusieurs structures fossoyées. Il s'agit pour l'essentiel de fosses et de deux gros trous de poteaux. Ces derniers caractérisent vraisemblablement un bâtiment en bois assez important sur poteaux porteurs et de toute manière totalement différent de ce qui a été mis au jour jusqu'à présent dans les différentes opérations archéologiques. En effet les trous de poteaux

habituellement retrouvés n'excèdent pas 0,30 m de diamètre pour des profondeurs de 0,20/0,30 m maximum ; or, ici, il s'agit de trous de 0,50 m de module pour une profondeur de 0,64 m. La céramique découverte dans leur comblement semble indiquer une datation aux XIIe/XIVe siècles.

La période moderne n'a pas laissé de vestige sur l'emprise des deux sondages, il est donc possible qu'à cette époque ces parcelles n'aient pas connu de construction. D'autres aménagements ont pu voir le jour comme des jardins.

Les constructions ne réapparaissent que dans le courant de la seconde moitié du XIXe siècle. Elles sont caractérisées par des négatifs de murs et par trois bases en calcaire qui devaient supporter un bâti en bois.

Toutes ces structures caractérisent parfaitement l'organisation et l'évolution de l'habitat testerin observé à ce jour lors des différentes opérations archéologiques. Les données issues de ce diagnostic viennent parfaitement compléter nos connaissances sur l'histoire de cet îlot.

Jacques Philippe

LA TESTE-DE-BUCH 27 rue du 14 juillet

Cette intervention est située en bordure de l'hypothétique limite sud de l'agglomération médiévale.

Lors de l'intervention, le terrain constituant le futur projet d'urbanisation était encore occupé par deux bâtiments. Ceci a eu pour conséquence d'occulter le secteur situé le long de la rue du 14 juillet qui n'a pu être diagnostiqué correctement.

Une seule tranchée de sondage a pu être réalisée au centre de la parcelle.

Le terrassement a révélé deux artefacts d'époque gallo-romaine (un demi-as de Nîmes et un fragment de vase à paroi fine saintongeais). Ils viennent en complément des autres découvertes de la même période, réalisées sur plusieurs sites du centre ville. Tous ces éléments découverts, bien souvent hors contexte, attestent de la fréquentation d'une partie de la ville pendant tout l'empire romain sans que, pour l'instant, il soit possible de caractériser cette occupation.

Aucune des structures ni US observées lors de cette opération n'ont pu être rattachées à la période

médiévale. Seuls deux fragments de céramiques découverts dans un comblement moderne peuvent être datés du Bas Moyen Âge. Il semble donc que cette parcelle soit à l'extérieur du périmètre de la ville médiévale. Dans ce cas, il faut envisager la limite urbaine médiévale légèrement au nord de cette parcelle, plus ou moins dans l'axe de la rue des Boyens.

L'élément le plus remarquable mis en évidence lors de ce diagnostic correspond à une vaste structure fossoyée de plus de 10 m de large. D'après son orientation, il est possible de l'identifier comme un ancien cours d'eau sans doute à relier aux découvertes du 3 rue Victor Hugo (cf. ci-dessus).

C'est donc aux époques modernes et contemporaines que l'urbanisation se développe sur ce site. Le ruisseau commence à être comblé tout au début du XVIIe siècle et disparaît peu à peu au XVIIIe. C'est à cette époque qu'est édifiée une vaste maison bourgeoise avec des dépendances.

Jacques Philippe

LA TESTE-DE-BUCH

Plage du Petit Nice

Cette intervention s'intègre dans le cadre général de la surveillance de la frange côtière de la commune de La Teste-de-Buch. En effet le recul constant du trait de côte, sous l'action conjuguée des courants de sortie du Bassin d'Arcachon et des phases éoliennes hivernales, révèle régulièrement des vestiges d'occupation humaine.

Depuis 2009, cette érosion côtière agit sur la plage du Petit Nice. Ainsi plusieurs niveaux de paléosols apparaissent sur plusieurs centaines de mètres. Celui situé au pied de la dune forme plusieurs cuvettes bordées par des souches d'aulnes. Il a livré deux sites archéologiques.

Le plus important est toujours en exploitation. Il occupe le bord d'une des cuvettes dans la même configuration que ce que nous avons pu observer plus au sud sur la plage de La Lagune de 2005 à 2007. Il

s'agit d'un niveau d'occupation assez restreint constitué par des tessons de céramiques et de nombreux éclats de silex dont certains étaient chauffés. Une attribution à l'Âge du Bronze ancien est envisageable.

L'autre site est localisé sur un paléosol apparaissant à flanc de dune. Il n'a révélé que des fragments de grandes jarres à poix (*dolium*) imprégnées de goudron. Il s'agit vraisemblablement d'un site de production de poix dont la chronologie est encore imprécise (antique ou médiéval ?).

Toutes ces observations viennent compléter la carte archéologique, déjà bien fournie, de cette partie de la frange côtière. Loin d'être un secteur désolé, le massif forestier ancien qui occupait ces rivages a accueilli régulièrement des populations qui exploitaient les ressources naturelles.

Jacques Philippe



Vue générale du site

VILLANDRAUT Le Château

■ Le sondage entre les tourelles de latrines sud-ouest

Les douves dallées du château de Villandraut, construit en 1305 par le pape Clément V, constituent une particularité architecturale exceptionnelle qu'il est important de mettre en valeur. Ainsi, le dégagement de la terre des douves répond à un double intérêt : l'observation et la compréhension des aménagements hydrauliques du site et leur transformation lors des diverses phases d'occupation (XIV^e-XIX^e siècles), tout en améliorant la lisibilité de cette particularité auprès du public.

La campagne de 2011 a permis d'étudier la construction et le comblement des tourelles de latrines aménagées lors d'une campagne postérieure à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e. Les résultats indiquent que cette phase est marquée par les modifications du pavage d'origine des douves. En effet, afin de bâtir les puits qui masquent les latrines à encorbellement, le pavage a dû être retiré et une fosse de fondation a dû être creusée afin d'élever les murs de ces deux tourelles.

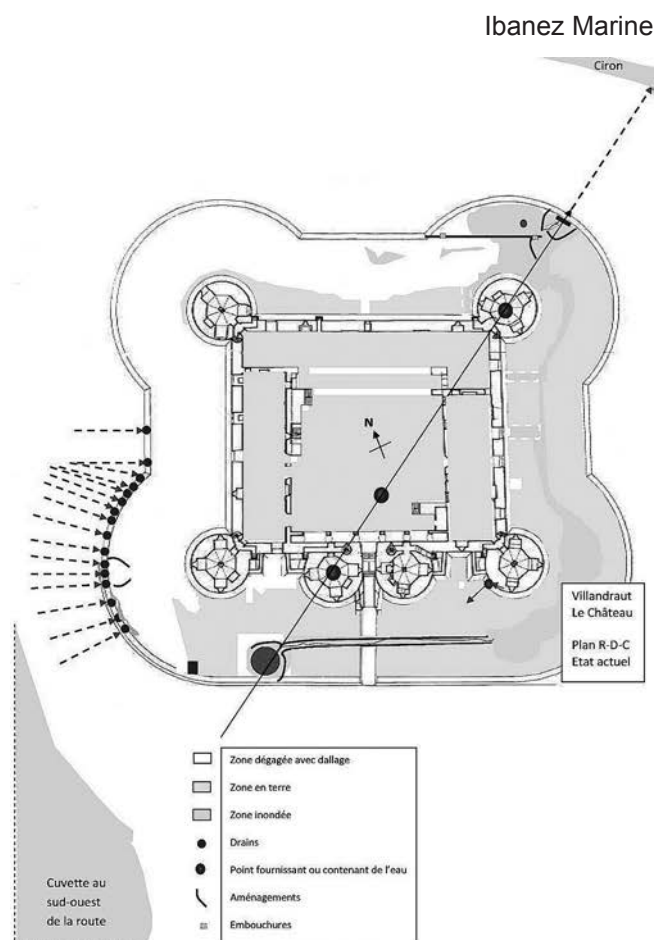
■ Campagne de relevés des structures aménagées ou bâties

Un protocole de travail d'orthophotographie adapté à la problématique du site a été mis en place pour chaque aménagement et un relevé topographique du plafond des douves effectué. Chaque bassin a été repositionné sur le plan général des douves, de même que les drains mis au jour au pied de la contrescarpe sud-ouest, la source et son canal au sud et la vanne d'évacuation au nord-est.

L'analyse du bâti a permis de distinguer au moins trois phases bien identifiables : les systèmes d'origine d'adduction, de conduite, de réserve et d'évacuation des eaux datant de la première phase de construction du château lors de la première moitié du XIV^e siècle ; la modification de certains aménagements et l'implantation de nouveaux, liés à la baisse du niveau des eaux au XVII^e, et le détournement de certaines zones stratégiques au XIX^e permettant l'irrigation des potagers et l'abreuvement des bêtes. Le XIX^e marque l'assèchement définitif des fossés.

Par ailleurs, le relevé topographique du front ouest des douves a permis d'identifier un pendage important entre les zones fournissant de l'eau au sud et le secteur nord d'où se fait l'évacuation. Ces informations permettent de mieux comprendre le comportement des eaux. Nous savons dès lors que la hauteur maximale ne dépasse pas un mètre et se situe au front nord-est, doté d'une vanne et d'un trop-plein, pour 0,75 m au niveau de la source principale sud. Au pied de la courtine sud-ouest, entre les deux tourelles étudiées lors de

cette même campagne, le niveau ne dépasse jamais 0,20 m et se définit par la hauteur minimale contenue dans les douves. Toutefois, ce niveau est suffisant pour drainer sous l'emplacement des latrines et renvoyer les déchets vers le centre des douves, présentant une cunette conduisant les eaux au nord. Ces informations relatives à l'usage et au fonctionnement des douves au XIV^e siècle sont relativement importantes pour la bonne compréhension du système hydraulique.





AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 1

N° Nat.						N.	P.
025795	Nord-Médoc	Prospection thématique	Dominique BROCHERIOU	BEN	PRT	84	126
025841	MARSAS, GAURIAGUET, AUBIE-ET-ESPESSAS, PEUJARD, CEZAC	LGV SEA Phase 46	Patrick MASSAN	INRAP	OPD	89	128
025840	SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, CUBZAC-LES-PONTS, SAINT-ROMAIN-LA VIRVEE	LGV SEA Phase 47	Catherine BALLARIN	INRAP	OPD	91	128
025842	SAINT-LOUBES	LGV SEA Phase 48	Nathalie MOREAU	INRAP	OPD	94	129
025968	SAINT-LOUBES	LGV SEA zones complémentaires phase OT4	Nathalie MOREAU	INRAP	OPD	93	129

Âge du Fer

NORD MÉDOC Prospection thématique

Les travaux forestiers consécutifs aux tempêtes récentes ont permis de voir réapparaître dans le paysage médocain des groupes de petits monticules qualifiés de « tumuli » par les premiers érudits locaux. Il nous a semblé important de les recenser et de les faire porter sur la carte archéologique. La bibliographie régionale en mentionne le souvenir en maints endroits et leur trace perdure également dans la toponymie. Partant des observations faites par M. Maufras en 1886 sur « les tertres artificiels répandus en grand nombre dans les landes du Médoc » et de l'étude de Camille de Mensignac de 1926 à propos de « quelques buttes du Bas-Médoc, nous avons pu retrouver les zones tumulaires décrites et leur en ajouter deux autres qui nous ont été signalées localement.

Les principaux résultats de ce début d'inventaire portent donc sur six ensembles tumulaires encore

bien visibles, bien que recouverts de pins. Deux, sur la commune d'Avensan, entre Léojean et Saint-Raphael, comportent chacun une dizaine de tertres. Deux autres perdurent sur la commune de Saint-Laurent-Médoc : l'un près du hameau de Biscarosse, où quelques buttes sont encore bien discernables ; l'autre au lieu-dit Larousse, mieux préservé.

Le champ tumulaire le plus étonnant se trouve au sud-est de la commune de Vendays, au nord de la ferme de Labouant, avec 18 tertres encore visibles. Ce site a fait l'objet d'une fouille en 1971 par André Coffyn et Jean-Pierre Mohen qui n'ont pas trouvé d'indices archéologiques mais concluaient cependant à une datation au Premier Âge du Fer.

Cette même commune conserve, plus près du bourg, deux autres zones portant ce type de vestiges, malheureusement abîmés par les travaux de



replantation. Dans une première, au sud de la route départementale 102, on pouvait naguère voir une petite dizaine de tertres et on pense que la gravière voisine a pu en détruire d'autres ; aujourd'hui, seuls les trois plus gros apparaissent encore dans les rangs des jeunes pins. Une seconde comporte, à l'est immédiatement du village, une très grosse motte (la plus importante de cet inventaire) bordée de trois plus petites.

Le dépouillement de plans et cartes anciennes et surtout des cadastres napoléoniens permet de compléter l'étude en l'absence de vestiges au sol. Certaines de ces buttes ont souvent servi de point de visée pour les travaux d'arpentage, d'assise à des moulins à vent ou de marque de confins entre les communes.

Les six champs tumulaires retrouvés comportent presque tous une petite vingtaine de tertres de taille inégale et semblent peut-être alignés sur d'anciens cheminements.

Même s'il faut admettre qu'archéologiquement rien ne permet de les dater ou de simplement assurer leur fonction funéraire, les chercheurs et universitaires qui nous ont accompagné sur site, pensent tous qu'il s'agit bien de tumuli de l'Âge du Fer. L'extrême fragilité de ces vestiges face aux travaux de

sylviculteurs implique des mesures de protection urgente et la sensibilisation des élus et des propriétaires.

Brocheriou Dominique



Avensan - Pimbalin. Tumulus Âge du Fer (cliché H. Barroquère).

**MARSAS, GAURIAGUET,
AUBIE-ET-ESPESSAS,
PEUJARD, CÉZAC (Phase 46)**

L'emprise du projet borde l'actuelle voie ferrée reliant Bordeaux à Saintes à quelques kilomètres au nord-est de Saint-André-de-Cubzac. Elle se situe à 500 m environ à l'ouest des villages de Marsas, Gauriaguet et Aubie-et-Espessas et à 2 et 3 km à l'est des villages de Peujard et Cézac. Elle se développe sur une longueur totale de 8,5 km. Elle traverse les terrains oligocènes sur un relief peu marqué qui culmine à 58 m pour descendre jusqu'à 33 m d'altitude au niveau du ruisseau de Lafont, en limite méridionale de la phase.

D'une superficie totale de 422 561 m², l'emprise réellement accessible au diagnostic se réduit à 307 029 m². Dans cette surface, 356 sondages d'une vingtaine de mètres de longueur ont été creusés sur un à trois layons suivant la largeur du projet. La surface cumulée de ces sondages, 17 022 m², représente 4,4 % de la surface à traiter, légèrement en deçà du cahier des charges. Le secteur de l'emprise, assez peu documenté, fait apparaître un site principal attribué au Paléolithique supérieur et fouillé à la fin du siècle dernier, le site des « Sablons » à Marsas.

Sur l'ensemble des sondages creusés, seulement quatre sont positifs. Ils ont permis de mettre au jour :

- un four de tuilier partiellement détruit, datable de la fin du XIXe siècle ;
- deux fosses de nature et de datation indéterminée ;
- une section de fossé à l'orientation identique au parcellaire actuel.

Le mobilier archéologique récolté sur l'ensemble de cette opération est aussi insignifiant que les vestiges observés.

On dénombre ainsi quatorze artefacts en silex, un tranchant de hache polie et un tesson de céramique indéterminée.

Dans ce petit lot de mobilier émoussé et roulé, il a pu être identifié un éclat Levallois (Paléolithique moyen), un racloir avec retouches scalariformes et un nucleus peut-être de la période néolithique.

Massan Patrick

**SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC,
CUBZAC-LES-PONTS,
SAINT-ROMAIN-LA-VIRVÉE (Phase 47)**

199 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles concernées. Elles sont organisées en un ou deux layons parallèles en fonction de la largeur de l'emprise, tant dans la voie courante de la Ligne à Grande Vitesse que dans les raccordements de voiries.

La partie nord de la section est installée sur les sables du nord de la Gironde. Plus au sud, la section traverse les calcaires affleurant en rive droite de la Dordogne. Enfin, dans la vallée de la Dordogne, elle traverse les marais de la Virvée.

Sur l'ensemble de la section, les tranchées ont été menées au moins jusqu'aux niveaux pléistocènes, et ponctuellement des sondages plus profonds ont été réalisés. Dans la vallée de la Dordogne, les sondages

ont été menés systématiquement au moins jusqu'au sommet des formations alluviales.

Quelques fossés, parcellaires pour la plupart, ont été mis en évidence dans les couches superficielles.

Un seul site archéologique a été mis en évidence à la limite entre les sables du nord de la Gironde et les calcaires de la corniche (en limite sud de la commune de Saint-André-de-Cubzac) : il s'agit d'un ensemble de structures en creux de chronologie Antique et/ou du Haut Moyen Âge. Situé à la confluence d'une petite rivière, il aurait fait l'objet d'une prescription de fouille si le maître d'ouvrage n'avait préféré le recouvrir dans des conditions satisfaisant sa préservation.

Ballarin Catherine



SAINT-LOUBÈS

(Phase 48 – zones complémentaires)

Cette phase concerne des zones de stockage temporaires et l'emplacement du futur viaduc qui enjambrera la Dordogne sur les communes de Saint-Romain-La-Virvée et de Saint-Loubès, et représente plus de dix hectares.

77 tranchées organisées en quinconce sur plusieurs layons parallèles ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles concernées par le projet.

D'un point de vue sédimentaire, seul le sommet des formations alluviales a pu être sondé. Toutefois, la

couche sablo-graveleuse a été atteinte ponctuellement au sud de la commune de Saint-Loubès.

Aucun site n'a été découvert, à l'exception de mobilier archéologique épars, de chronologie antique et protohistorique, et de fossés parcellaires.

Moreau Nathalie